pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

FWA 03 15 janvier 2009 9ème année

DEPOT : BRUXELLES X

Périodique d'information agricole diffusé le jeudi auprès de tous les exploitants agricoles de Wallonie ● Chaussée de Namur,47 B-5030 Gembloux - Tél. 081 60 00 60 - Fax: 081 60 04 46 - E-mail: pleinchamp@fwa·be

La Fédération Wallonne de l'Agriculture

vous invite à participer à son

ASSEMBLEE ANNUELLE

A l'Espace Senghor des Facultés des Sciences Agronomiques de **GEMBLOUX**

Le mercredi 4 février 2009 dès 9h30

De la volatilité des marchés à une économie régulée

9h30 : Accueil café

10h00 : Accueil, par **René Ladouce,** président de la FWA

10h10 : Intervention de **Xavier Beulin**, vice-président national de la FNSEA

10h40 : Table-ronde animée par **Roland Vandenheuvel** de Canal Zoom
Avec la participation de:
- **A-Marie Tasiaux,** présidente de l'UAW
- **Stéphane Pierrard,** président de la FJA
- **René Ladouce,** président de la FWA
- **Benoît Lutgen,** ministre régional de l'Agriculture
- **Sabine Laruelle,** ministre fédérale de l'Agriculture

Avec l'appui audiovisuel de C**anal Zoom**

12h30 : Conclusions, par **Yvan Hayez,** secrétaire général adjoint de la FWA

Au terme de la séance, une **RÉCEPTION AMICALE** sera organisée pour les participants dans le hall d'accueil de l'Espace Senghor

La variété la plus vendue en 2009?

ANGELIQUA

105,4* Revenu financier No.1*

- Le plus haut revenu financier par ha
- Variété très productive
- Faible tare terre
- Forte tolérance contre oïdium et cercosporiose
- Levée rapide en champs grâce à l'EPD

KWS BENELUX B.V. www.kws.com

* IRBAB 2006-2007-2008

KWS

Semer l'avenir depuis 1856

Rétablir un marché pour les produits **agricoles**

Difficile de comprendre ce qui se passe sur les marchés des matières premières agricoles. Il y a certainement des attitudes spéculatives, mais elles n'expliquent pas complètement, à notre avis, les écarts constatés.

Jean-Pierre Champagne

L'exemple des céréales est significatif. Alors que tout le monde estime que les stocks sont à des niveaux historiquement bas, les prix en début de campagne, par rapport à la campagne 2007-2008, sont réduits de moitié. Il a fallu attendre la fin du mois de décembre pour voir un rétablissement très modeste qui semble se confirmer en ce début 2009.

L'augmentation de l'offre mondiale que l'on a constatée a certainement pesé sur l'établissement des cotations. Un autre élément d'explication est que les acheteurs ont fixé avant récolte une partie significative de leur couverture de crainte de connaître des difficultés d'approvisionnement. Enfin, deux autres éléments qui doivent avoir joué sont évidemment la crise financière et l'instabilité sur les marchés des changes.

En tout état de cause, le niveau des prix est extrêmement préoccupant. On nous dit également que les achats de céréales en provenance du secteur des aliments du bétail ne sont pas très actifs. Cela confirmerait les approvisionnements importants sur le marché à terme et aussi que les aliments du bétail restent très chers malgré le fait que les cours des matières premières céréalières sont fortement dépressifs.

Normalement les prix des aliments devraient s'orienter à la baisse. Le monde de l'élevage ne s'en plaindra pas puisqu'il est confronté lui aussi à des coûts de production élevés et à des prix des produits finis en baisse très sensible dans les secteurs laitier et avicole alors que dans le secteur de la viande, les prix restent encore à des niveaux préoccupants. Le secteur laitier connaît probablement une situation encore plus catastrophique que celui des céréales. Traditionnellement dans ce secteur, le prix des produits finis a tendance à s'aligner sur celui des produits de base tels la poudre de lait et le beurre.

Alors qu'en 2007 le prix de la poudre de lait a connu des niveaux jamais égalés, en six mois de temps, les cours se sont écroulés d'une amplitude au moins égale à celle des céréales. Sur le marché mondial, les prix pratiqués pour les poudres sont historiquement les plus bas depuis près de 20 ans. Malheureusement dans ce secteur, la production a augmenté dans les grands pays producteurs. De plus, l'Europe en proposant d'augmenter les quotas et/ou de les supprimer à l'horizon 2013 a suscité une hausse de production chez certains.

La demande en produits frais étant plutôt revue à la baisse, le surplus de lait destiné à la consommation directe est automatiquement réorienté vers le secteur des produits de longue conservation dont la poudre. Il en résulte non seulement une baisse de prix incroyable, mais aussi une accentuation des écarts de prix qui peuvent être payés par les transformateurs en fonction du type de produit qu'ils fabriquent. On est donc confronté dans le secteur à une baisse générale des prix plus importante pour les usines qui valorisent plus en poudre et beurre qu'en autres produits. Pour ceux-là, la règle du marché mondial pur et dur est déjà une réalité.

Dans ce secteur, il faut que des décisions soient rapidement prises. La FWA a transmis à la connaissance de la Commissaire Fischer-Boel des propositions sur trois points.

D'abord relancer l'exportation en augmentant les volumes à exporter et le montant des rétributions qui doit les accompagner.

Ensuite, en activant les marchés des poudres de lait dans les aliments du bétail. Concrètement, nous demandons que temporairement soit réinstaurée l'obligation d'incorporation, au moins dans les aliments pour veaux et que des aides soient décidées pour favoriser l'incorporation dans l'ensemble des filières animales. Cela doit être conforté par une utilisation préférentielle communautaire, qu'un relèvement des prélèvements sur les importations pourrait favoriser.

Enfin, nous revendiquons que le niveau du prix d'intervention et des volumes soir revu à la hausse tant que les marchés ne sont pas stabilisés à des niveaux suffisants. Toutes ces mesures nous semblent justifiées, alors que l'on a décidé tout récemment l'augmentation des quotas. Mais au-delà de ces mesures, il faut aussi réfléchir à l'ensemble de la transformation laitière de manière à conforter les entreprises de ce secteur. On ne se bat plus pour acheter du lait et pourtant la production laitière doit être maintenue car elle est indispensable à l'équilibre des marchés. La FWA se veut proactive auprès de ces secteurs. Elle a rencontré les principaux opérateurs sur les marchés que ce soit dans le stockage de céréales ou les laiteries coopératives. Ensemble nous devons préparer des revendications précises et efficaces qui sont susceptibles d'avoir un impact sur ce rétablissement des marchés. On s'y emploie.

Volailles Bio: la **FWA** veut maintenir les **marges** à la **production**

Dans le cadre du groupe de travail « Agriculture biologique » de la FWA, plusieurs éleveurs de volailles bio s'étaient inquiétés des prix payés aux producteurs et de la rentabilité de leurs exploitations. Réunis fin de l'année dernière, les éleveurs ont analysé et critiqué les futurs contrats qui leur sont proposés, et particulièrement celui de la société Belki. Une rencontre avec leurs représentants a permis d'obtenir 2 cents supplémentaires par poulet livré et l'assurance d'une rencontre ultérieure pour réévaluer les marges bénéficiaires de chacun des maillons.

Isabelle Jaumotte

Début décembre, les éleveurs de volailles biologiques se sont réunis à l'initiative de la Fédération wallonne de l'Agriculture. L'objectif de la réunion était avant tout de permettre à chacun d'exprimer ses appréhensions, de donner ses opinions et, ensemble, de trouver des solutions.

Cette première réunion a été l'occasion de constater que seuls certains agriculteurs semblaient mécontents des conditions contractuelles et notamment ceux qui sont liés à la société Belki. En effet, si les agriculteurs sont satisfaits des souches et des mélanges d'aliments avec lesquels ils travaillent, ils le sont moins des prix offerts par volaille commercialisable. Ils estiment ainsi que les conditions contractuelles ne leur permettent plus de rentabiliser leurs poulaillers, voire, pour certains, d'honorer leurs crédits. S'il est vrai que le coût des aliments a augmenté, les charges des agriculteurs, notamment les frais énergétiques, sanitaires ou encore vétérinaires n'ont pas diminué, bien au contraire. Ils ont même l'impression que la diminution de l'âge d'abattage de 81 à 70 jours ne leur permettra pas de redresser la barre. Les éleveurs réclament donc de meilleurs prix au poulet fini pour, à défaut de gagner leur vie, au moins rentrer dans leurs frais. Invitation a donc été lancée aux représentants de la société Belki qui ont accepté de rencontrer les agriculteurs concernés avant la trêve des confiseurs. S'ils ont bien compris les inquiétudes du secteur, ils estiment ne pas avoir les moyens d'y répondre, en tout cas, pas dans l'immédiat. En effet, les nouveaux contrats portent sur des lots de poulets qui seront abattus à 70 jours au lieu de 81 auparavant. Les premiers lots venant seulement d'être mis en place, il est trop tôt pour savoir ce que vont rapporter les poulets finis et donc pour envisager d'augmenter les prix payés aux producteurs.

Belki a donc proposé aux agriculteurs une rencontre dans le courant du mois de mars, lorsque les premiers lots abattus à 70 jours seront sortis, afin d'évaluer la situation et d'éventuellement revoir les termes des contrats.

Les agriculteurs attendaient cependant un effort immédiat de la part de Belki qui a tout de même consenti à accorder 2 cents supplémentaires au poulet livré. Cette augmentation, correspondant à un peu moins de 100 euros par poulailler, est loin des 10 cents espérés par les producteurs mais c'est une première avancée. La Fédération wallonne de l'Agriculture maintiendra la pression auprès des représentants de Belki pour qu'une première évaluation des lots abattus à 70 jours se fasse dans le courant du mois de mars et pour que les contrats soient revus à la hausse. L'objectif étant avant

tout de garantir des prix justes aux agriculteurs qui leur permettent d'être correctement rémunérés pour le travail accompli.

Mais n'oublions pas que le travail de la FWA ne porte ses fruits que si les éleveurs sont solidaires de ce que nous défendons.

NUTRILOR
NUTRITION ANIMALE

• AUGMENTATION DES RÉSERVES EN OLIGO-ÉLÉMENTS ET VITAMINES POUR L'HIVER

• RENFORCEMENT DE L'IMMUNITÉ

MAXELEVAGE

• SEMOULETTE MINÉRALE VITAMINÉE
avec teneurs en oligos chélatés et vitamine E très élevées

+100mg/kg Se!

• Spécialement recommandé
›› EN CAS D'EXCÈS DE FER
›› EN CAS DE GALE, MORTELLARO, CELLULES

• Mode d'emploi : 100g/jour pendant 1 mois

Demandez conseil à nos ingénieurs :
Nicolas LEROY: 0478/54.65.24
Mathieu DECOSTER: 0498/97.97.60
Damien GREGOIRE: 0473/52.33.96
Pierre LALOUX: 0475/65.94.63

BIENVENUE
JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ÉLEVAGE TOURNAI
31.01 & 01.02.09

085/84.60.36

9998563/0309PLC crt

Marché **laitier**: la FWA **intervient** fermement auprès de Fischer **Boel**

La situation ne cesse de se dégrader pour les producteurs laitiers. La tendance à la baisse des prix et des revenus engagée l'an dernier, qui avait déjà provoqué de violents remous dans nos campagnes, se poursuit donc irrémédiablement. Dans ces conditions, les décisions relatives au «Bilan de Santé» de la Pac arrêtées en novembre dernier apparaissent plus que jamais déconnectées de la réalité du terrain. La FWA a dès lors adressé un message très ferme à la Commissaire UE à l'agriculture Fischer Boel.

Madame la Commissaire,

Depuis plusieurs mois, le prix de base du lait payé à de très nombreux producteurs laitiers en Belgique connaît une évolution à la baisse réellement préoccupante. Cela concerne principalement les acheteurs dépendant des marchés industriels du beurre et de la poudre. Ce prix atteint désormais des niveaux qui nous obligent à réagir et à vous alerter de cette situation, qui hélas s'étend progressivement à l'ensemble des autres pays de l'Union.

Lors du Conseil européen de l'Agriculture sur le «Bilan de santé de la PAC», le 21 novembre 2008, les décisions prises en matière d'Organisation Commune de Marché du Lait ont très clairement confirmé, à notre grand regret, les orientations prises dès 2003 dans la «Réforme à mi-parcours». D'abord, le démantèlement du régime des quotas laitiers se poursuit, avec comme principal élément, l'augmentation de cinq nouveaux pourcents des quotas nationaux d'ici 2013, juste après en avoir déjà ajouté deux autres au 1er avril 2008. Alors que les marchés européens et mondiaux de la poudre sont de plus en plus saturés et qu'au contraire la demande régresse, on a donné ainsi à tous les opérateurs un signal très clair de surproduction. Concrètement, la chute des prix que l'on enregistre depuis quelques temps sur les marchés aboutit à une situation intenable dans les exploitations laitières. D'autant plus que face à ce recul du prix de vente, les coûts de production ont explosé depuis 2006, essentiellement à cause de la forte augmentation du prix du pétrole (2007 et 2008 jusqu'en automne) et des intrants qui en dépendent, tels qu'engrais, aliments et carburants.

Mais hormis la réactivation du stockage privé pour le beurre dès le 1er janvier, aucune autre adaptation des instruments de régulation des marchés n'a été retenue à court terme en tant qu'accompagnement de ce potentiel supplémentaire de production. Ni les mécanismes d'intervention ni les mesures de protection aux frontières de notre marché européen n'ont été réexaminées sur base des nouveaux volumes décidés et des nouvelles conditions de prix pourtant déjà bien connues en novembre dernier. Les décisions en la matière prises en 2003 semblent être inaltérables, quelques soient les évolutions internes et externes à l'Union, et seuls de futurs accords potentiels à l'OMC semblent retenir l'attention des décideurs. Manifestement, aucune leçon n'a été tirée de la crise alimentaire que la planète a connue voici douze mois et c'est regrettable.

Madame la Commissaire, vous devez savoir que de trop nombreux producteurs laitiers vivent actuellement un véritable «crash», plutôt que l'atterrissage en douceur qu'on leur promettait. Et nous craignons que certains ne s'en remettent pas si des mesures précises ne sont pas mises en œuvre dans les plus brefs délais. C'est pourquoi le Comité Directeur Syndical de la Fédération Wallonne de l'Agriculture estime qu'il est grand temps de réagir en privilégiant le marché intérieur, donc les producteurs européens, au marché mondial. Puisqu'il est politiquement impossible de réduire les volumes produisibles par le biais d'une diminution des quotas, il vous propose de réfléchir, entre autres, à trois propositions qui devraient mieux soutenir, au moins provisoirement, le marché européen des poudres à court et moyen termes:

- Il semble nécessaire de fixer à un niveau supérieur le prix d'intervention de la poudre et les volumes pouvant relever de cette intervention, afin de permettre rapidement un désengorgement du marché européen. Les quantités fixées pour mars (109.000 tonnes) sont beaucoup trop faibles et seront immédiatement utilisées.

- Dans le même objectif, l'exportation des poudres sur le marché extérieur devrait être soutenue davantage par de meilleures restitutions, qui joueraient ainsi à nouveau leur rôle de mesure d'équilibrage partiel par rapport aux conditions insupportables du marché mondial;

- Enfin, il faut examiner toutes les possibilités de réinstaurer l'obligation d'incorporation des poudres européennes dans l'ensemble des filières de l'alimentation animale. Une aide de soutien serait évidemment la bienvenue pour favoriser l'utilisation préférentielle communautaire.

Ces propositions vont sans doute à l'encontre des orientations actuelles prises par l'Union Européenne dans la gestion de sa PAC, mais la Fédération Wallonne de l'Agriculture estime que la priorité doit être, en ces temps difficiles, la sauvegarde d'un maximum de producteurs laitiers wallons, belges et européens avant toute autre considération.

(s) JP Champagne, Secrétaire Général

Transfert de droits à la **prime** à la vache **allaitante** pour **2009**

Benoît Lutgen, le Ministre wallon de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, communique les modalités et les conditions de transfert de droits à la prime à la vache allaitante pour la campagne 2009.

L'attention des agriculteurs est particulièrement attirée sur les points suivants: le fonds des droits à la prime à la vache allaitante n'existe plus; le transfert total ou partiel des droits à la prime à la vache allaitante sans reprise totale de l'exploitation du cédant est permis moyennant un prélèvement de 1 % sur le volume transféré en faveur de la réserve. L'administration procédera à l'enregistrement des transferts qui lui auront été communiqués durant le mois de février 2009.

Régions et réserve

Il n'y a aucune distribution de la réserve pour la campagne 2009.

Les transferts de droits à la prime à la vache allaitante entre les régions ne sont pas autorisés.

Possibilités de transferts de droits

Seul le transfert définitif de droits à la prime à la vache allaitante est possible. Les transferts temporaires ne sont pas autorisés pour la campagne 2009.

Les transferts de droits à la prime à la vache allaitante autorisés sont les suivants:

- le transfert de la totalité des droits à la prime à la vache allaitante dans le cadre de la reprise totale de l'exploitation du cédant;
- le transfert de tout ou partie des droits à la prime à la vache allaitante d'un agriculteur cédant sans reprise d'exploitation.

Modalités pratiques des transferts de droits

Les formulaires de transferts de droits à la prime à la vache allaitante doivent être introduits au moyen de formulaires ad hoc, disponibles auprès de la Direction extérieure du Département des Aides. Ces formulaires peuvent être obtenus via le site 'http://agriculture.wallonie.be'.

Ces formulaires doivent être introduits, dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives exigées, entre le 1 février et le 28 février 2009 inclus, le cachet de la poste faisant foi, sous pli recommandé, ou remis contre un récépissé, auprès de la Direction extérieure du Département des Aides de la Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. Il est à noter que le 28 février est un samedi.

Après le 28 février, les transferts de droits à la prime à la vache allaitante ne sont plus recevables. Cependant, les demandes de transferts de la totalité des droits à la prime à la vache allaitante par reprise totale d'exploitation (voir point IV ci-après) peuvent être introduites lors de la demande de prime «vaches allaitantes» afférente à la campagne 2009.

Si l'agriculteur est un groupement qu'il soit cédant ou preneur, les transferts doivent être signés par tous les membres. S'il est une personne morale, ils doivent être signés par tous les gérants ou administrateurs.

Transferts de la totalité des droits par reprise totale d'exploitation

La demande de transfert de la totalité des droits à la prime à la vache allaitante par reprise totale d'exploitation doit être introduite au moyen du formulaire standardisé «Formulaire a : demande de transfert de la totalité des droits à la prime à la vache allaitante dans le cadre d'une reprise totale d'exploitation».

L'agriculteur-cédant doit céder, à l'agriculteur-preneur, la totalité de ses droits à la prime à la vache allaitante ainsi que la totalité de son exploitation c'est-à-dire toutes les unités de production dont il dispose au moment du transfert de ses droits à la prime à la vache allaitante vers l'agriculteur-preneur. Un acte d'achat, de location, de succession ou une convention de reprise attestera du transfert total de l'exploitation.

Par unité de production, on entend un ensemble de moyens de production tels que les terres agricoles, le cheptel, les bâtiments agricoles et le matériel.

Au jour du transfert des droits à la prime à la vache allaitante, l'agriculteur-cédant perd sa qualité d'agriculteur vu qu'il ne possède plus d'exploitation, de moyens de production et qu'il ne peut plus, dès lors, exercer une activité agricole.

L'attention des agriculteurs est attirée sur le fait que la perte de la qualité d'agriculteur peut avoir de conséquences négatives sur leurs autres droits et/ou le paiement d'autres primes (Fonds d'investissement agricole, droits au paiement unique, …).

La reprise d'activité dans le chef de l'agriculteur-cédant ne pourra intervenir que sur une exploitation sans rapport avec la précédente (terres, bâtiments et cheptel différents). À défaut, le transfert de quota est illégitime et sera annulé avec effets rétroactifs.

L'agriculteur-preneur peut avoir une exploitation et disposer d'un quota «vaches allaitantes» au moment du transfert des droits à la prime à la vache allaitante.

Aucun prélèvement en faveur de la réserve ne sera effectué sur les droits à la prime à la vache allaitante transférés.

Dans le cadre de la dissolution d'un groupement de producteurs laitiers (GPL), le preneur est autorisé à ne reprendre qu'une partie des droits à la prime à la vache allaitante du cédant si les conditions suivantes sont remplies:

- le preneur est membre du GPL;
- le GPL a cédé in fine l'entièreté de ses droits à la prime à la vache allaitante à ses membres;
- le nombre de droits à la prime à la vache allaitante cédés par le GPL au membre preneur correspond aux apports de ce membre dans le GPL.

A cet effet, le GPL doit introduire autant de formulaires A qu'il y a de membres preneurs dans ce groupement.

Transfert de tout ou partie des droits sans reprise d'exploitation obligatoire

Le transfert de droits à la prime à la vache allaitante autre que le transfert décrit précédemment doit être introduit au moyen du formulaire standardisé «Formulaire B : enregistrement du transfert de droits à la prime à la vache allaitante autre que le transfert de la totalité des droits à la prime à la vache allaitante dans le cadre d'une reprise totale d'exploitation».

Ce formulaire doit être introduit impérativement pendant la période de transfert de droits à la prime à la vache allaitante, allant du 1 février au 28 février 2009 inclus.

Le transfert ne peut porter sur un nombre de droits inférieur à l'unité que s'il correspond à la totalité des droits du cédant.

Un prélèvement de 1 % en faveur de la réserve sera effectué sur le volume des droits à la prime à la vache allaitante transférés. Cette ponction est exprimée en dixième de droit, avec un minimum de 0,1 droit. La règle d'arrondi des droits prélevés pour la réserve à un chiffre après la virgule sera toujours effectuée vers le haut.

Rappel: perte de quota

Les agriculteurs disposant de plus de 7 droits à la prime à la vache allaitante au moment de l'introduction de leur demande de prime «vaches allaitantes», afférente à la campagne 2009, et qui n'auront pas utilisé au moins 70 % de leurs droits au terme de cette campagne perdront la partie non-utilisée au titre de la campagne 2010.

De même, les agriculteurs disposant au maximum de 7 droits à la prime à la vache allaitante au moment de l'introduction de leur demande de prime «vaches allaitantes», afférente à la campagne 2009, et qui n'utiliseront pas leurs droits à concurrence de 70 % durant 2 campagnes consécutives, à savoir les campagnes 2008 et 2009, perdront la partie non-utilisée au titre de la campagne 2010.

Le régime des transferts de droits à la prime à la vache allaitante mis en place permet aux agriculteurs d'éviter la perte de quota éventuelle par un transfert partiel de leur droits, introduit au mois de février 2009.

Enquête publique sur le **programme** de gestion **durable** de l'azote en **agriculture** (PGDA 2)

La Région wallonne vient de lancer une large enquête publique sur le PGDA à l'occasion de la fusion de deux textes existants, celui relatif à la gestion de l'azote et celui relatif aux contrôles APL (azote potentiellement lessivable). L'enquête publique dure 45 jours et se clôturera le 19 février 2009.

Bernard Decock

Pour rappel dans notre édition du 06 novembre 2008 (PC N° 45) nous annoncions le début de la 1er phase de cette consultation publique qui portait alors sur le contenu de l'évaluation stratégique environnementale que comptait réaliser la Région wallonne.

Nous sommes maintenant dans la deuxième phase, à savoir une enquête publique dans chaque commune sur la proposition de modification du PGDA et sur l'évaluation stratégique environnementale (cette fois réalisée) qui accompagne le document. Concrètement, la proposition de modification du PGDA est purement formelle puisqu'il s'agit de la fusion en un seul texte de deux dispositions légales existantes:

- le PGDA 2 applicable depuis le 1er janvier 2007
- l'arrêté APL (contrôle de l'azote potentiellement lessivable) du 14 février 2008

La proposition de modification ne change donc en rien les conditions de gestion de l'azote que nous connaissons depuis deux ans ni le système de contrôle par les APL mis en place dans les zones vulnérables depuis cet automne. L'on peut donc s'interroger sur l'intérêt de mener une large enquête publique sur cette modification purement formelle, si ce n'est de répondre aux critiques de quelques associations environnementales. Pour la FWA, cette enquête publique ne peut être le prétexte pour remettre en cause le cadre légal existant. Certes les dispositions actuelles n'ont pas rencontrées l'ensemble de nos revendications mais elles sont issues d'une longue et difficile négociation impliquant de nombreuses parties dont la commission européenne. Par ailleurs, le PGDA est soumis à un processus d'évaluation et de révision tout les 4 ans. La prochaine révision est donc prévue pour 2011. En attendant, il nous semble indispensable de ne pas remettre en cause les nombreux investissements réalisés dans les exploitations agricoles pour répondre au prescrit du PGDA et d'assurer une stabilité des règles d'utilisation de l'azote. Celles-ci sont déjà suffisamment complexes que pour ne pas les modifier après deux ans.

D'un point de vue pratique, les personnes qui souhaitent répondre à l'enquête publique peuvent s'adresser à leur commune ou envoyer leurs commentaires à la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement Avenue Prince de Liège, 15 B-5100 Namur (Jambes), Agent traitant : Ir. Charles Hendrickx

Biocarburants et évolution des prix **agricoles**

Un institut de recherche basé aux Etats Unis mise sur une augmentation des cours des grandes cultures dès 2010, en raison de l'expansion des biocarburants, notamment aux Etats Unis. Mais attention, il s'agit d'une thèse parmi d'autres. D'aucuns estimant que les agrocarburants n'ont eu qu'une influence réduite sur la flambée des prix alimentaires de 2006 et 2007. En tout état de cause, le prix du baril jouera un rôle déterminant.

D'après l'étude prospective que mène chaque année le Fapri (Institut de recherche sur les politiques agricoles et alimentaires basé aux Etats Unis) sur l'évolution des prix agricoles à 10 ans, ils devraient même largement contribuer à un maintien des cours des céréales à des niveaux relativement élevés… une fois passée l'année 2009.

A très court terme, un codirecteur du Fapri, pronostique une baisse des prix du blé, dans la suite de la chute actuelle. « De 2005/2006 à 2006/2007, nous avons perdu presque 6 millions d'hectares de blé, en Russie, en Ukraine, en Australie, ce qui a créé un choc dans l'approvisionnement », a expliqué l'économiste à l'occasion d'une récente conférence sur les prix agricoles. Depuis, les surfaces progressent de nouveau. Trois millions d'hectares ont été regagnés en 2007/2008 mais les rendements sont restés bas.

Tout dépendra du baril

2008/2009 devrait permettre de récupérer l'ensemble des hectares et tonnages perdus. Une hausse de production qui devrait intervenir dans un contexte économique tendu, avec une croissance mondiale en baisse et une dépréciation significative des monnaies locales par rapport au dollar. D'où une baisse des prix à court terme. Mais au-delà de 2009, ceux-ci devraient se redresser.

Une analyse qui serait validée par les prises de position sur les marchés à terme du maïs et du soja de la Bourse de Chicago. C'est le pétrole qui dicterait l'évolution des cours des grandes cultures dans les années à venir, du fait du développement des biocarburants. Or, si le prix du baril est évalué à 56 dollars pour 2009, il devrait monter à 80 dollars les années suivantes.

Objectifs américains ambitieux

Le Fapri estime que l'équipe de Barack Obama ne remettra pas en cause le programme de développement des biocarburants aux Etats-Unis.

Or, la loi américaine sur l'Energie va imposer aux Etats-Unis d'incorporer en 2012 quatre fois plus de biodiesel que la production actuelle. « Cela fera une pression considérable sur l'huile de soja », selon la Fapri. Par rapport à ses prospectives 2007/2017, la Fapri envisage dans son scénario 2008 une envolée beaucoup plus forte des prix du soja et plus généralement de toutes les huiles et graines oléagineuses. En ce qui concerne l'éthanol, les incorporations devraient monter à 36 milliards de gallons dont 15 milliards devraient encore être issus du maïs. Un chiffre à comparer aux quelque 12 milliards de gallons incorporés en 2009. Pour la Fapri, l'Amérique latine ne sera pas à même de couvrir les besoins des Etats-Unis. « Car le développement des biocarburants est également poussé dans ces pays interventionnistes, qui ont leurs propres objectifs », a-t-il indiqué. Le développement des carburants verts va donc mettre la pression sur les terres, un problème jugé crucial par le Fapri.

Terres indisponibles

Il ne faut pas compter sur le Brésil pour de nouvelles disponibilités en terres. Selon la Fapri, la hausse des prix des grandes cultures emmenée par celle des biocarburants sera capitalisée dans les terres.

«Si le Brésil peut augmenter sa production, c'est parce que les terres sont peu onéreuses, a indiqué le spécialiste. Mais la location des terres va augmenter, et la rentabilité originellement présente sera nulle ».

Pour la Fapri, le développement des biocarburants s'affirme donc incontestablement comme un important facteur de hausse des cours des cultures dans les années à venir. L'institut estime les biocarburants responsables de 25 à 35 % de l'augmentation des prix. Une vue loin d'être partagée par tous les observateurs.

Déclarations **«testament»** de Michel **Barnier**

Beaucoup de forces contraires se dressent contre le maintien d'une grande politique agricole commune après 2013. Il convient de tout mettre en œuvre dès lors pour assurer la légitimité et le caractère indispensable de celle-ci.

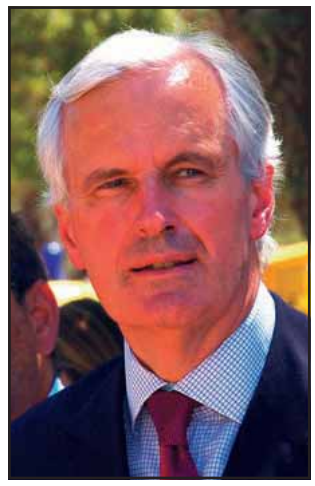

Intervenant en son pays à la veille du dernier Conseil agricole sous présidence française (les 18 et 19 décembre à Bruxelles), le Ministre français de l'agriculture Michel Barnier a été amené à s'exprimer devant l'Assemblée annuelle des Chambres d'agriculture.

Il y a réaffirmé que l'accord obtenu sur le bilan de santé est «solide».

En partant d'un projet extrêmement libéral, on a évité un échec : il ne s'agit pas d'un accord au rabais », a expliqué le ministre.

Michel Barnier a réitéré sa volonté de « réorienter la Pac ». « Le statu quo pour la Pac est irresponsable », a-t-il répété en ajoutant qu'il maintenait son calendrier de propositions pour la fin janvier. « Ce n'est jamais facile de réformer », a convenu Michel Barnier en précisant, « qu'on n'est pas obligé d'utiliser tout ce qu'il y a dans la boîte à outil ». Toutefois, insiste-t-il, « je n'ai pas négocié ces outils pour jouer avec ». « Il faut réduire la disparité des soutiens par production et penser à ce que sera la future Pac ». Son ambition est de proposer « une réforme qui ait du sens et soit juste maintenant et pour l'avenir ».

Dépendances en protéines végétales

Le ministre a répété les orientations qu'il comptait donner à la nouvelle Pac pour application en 2010. Le cas de la production ovine « en danger de disparition » doit être traité tout comme la problématique laitière en zone fragile, a-t-il expliqué. Il s'agit également de redéfinir la politique de l'herbe. L'enjeu de cette réforme est aussi de réduire la dépendance en protéines végétales. « Le développement en agriculture biologique y contribue », a assuré le ministre. Celui-ci a aussi évoqué les « outils de couverture des risques ».

Selon Michel Barnier, il est nécessaire de « traiter la question de la légitimité de cette politique au niveau alimentaire et budgétaire. C'est indispensable afin de préserver une grande politique agricole commune ». D'autant qu'il existe des « forces contraires » : la première question à se poser sur la Pac est de « savoir s'il y en aura encore une après 2013 », a lancé le ministre saluant le vote à une très large majorité des chambres françaises d'agriculture à ce sujet.

Ce que **l'Union** européenne a fait pour les **citoyens** en **2008**

La Commission de l'UE aime à mettre en évidence ses actions pour les citoyens de la Communauté. Elle vient de présenter sa rétrospective multimédia de l'année 2008 – une présentation des principales réalisations de l'Union européenne au cours de l'année écoulée –, qui propose des exemples de situations où l'Union a apporté des résultats concrets et bénéfiques pour les citoyens, et ce dans des domaines allant de la sécurité des jouets à l'atténuation des répercussions de la crise financière.

«Les exemples proposés dans cette rétrospective montrent combien l'Union européenne peut apporter des résultats positifs et visibles dans la vie quotidienne des consommateurs, des voyageurs et des travailleurs», a déclaré la vice-présidente de la Commission chargée des relations institutionnelles et de la stratégie de la communication, Mme Margot Wallström.

Les dix thèmes retenus cette année sont les suivants:

- le contrôle de l'utilisation des produits chimiques en Europe;
- une réponse conjointe à la crise financière;
- des droits renforcés pour les travailleurs temporaires;
- l'amélioration de la protection des enfants;
- l'égalité des droits pour les passagers à mobilité réduite;
- le soutien à la stabilité et à la démocratie;
- la consommation d'énergie dans le respect de l'environnement;
- manger sainement plus simplement;
- la solidarité entre les États membres face aux catastrophes;
- des financements communautaires plus transparents.

Grâce à son format multimédia, ce document peut aussi être consulté sur l'Internet, chaque thème étant illustré par un film court. Il se trouve à l'adresse

ec.europa.eu/snapshot2008.

Une version imprimée de cette brochure sera publiée sous peu dans les vingt-trois langues officielles de l'Union.

ROSIER

Les fondamentaux de la fertilisation revisités par le Service Agronomique n°1

99985615/0309 pk jht

Parution sur le site www.rosier.eu « Les grandes étapes de l'histoire de la fertilisation »

Une nouvelle année commence ! Après l'envolée (et la retombée) des prix des matières premières et boursières, l'heure nous semble venue d'entamer **une réflexion sur les fondamentaux de notre métier.**
Nous vous proposerons, au fil d'une chronique bimensuelle, un voyage au pays de la fertilisation. Il s'agira, ni de propagande commerciale, ni d'exposés scientifiquement pointus, mais, plus simplement, de réponses concrètes à vos questions de terrain.

Depuis 6 ans, Rosier a beaucoup investi dans l'expérimentation. Plus de mille modalités sur diverses cultures, dans des sols bien différenciés et sous des climats variés ! Jamais assez pour prétendre tout comprendre, mais suffisamment pour témoigner du probablement vrai par rapport au certainement faux.
Un immense travail fut réalisé par les scientifiques, il y a quelques décennies. Depuis 25 ans, ce fut surtout l'azote qui mobilisa les énergies. Sur le terrain, en matière d'engrais, beaucoup ont désinvesti intellectuellement. Il n'est plus question de 15-15-15 comme réponse à tout.
Par contre, sous prétexte d'environnement, certains esprits voudraient remettre en question les bases de la nutrition végétale, voire un développement harmonieux de l'agriculture.
Il est clair que ce sont les résultats de terrain qui détiennent la vérité. Parce que la terre ne fait ni de théorie, ni de prosélytisme !

Pour savoir où l'on va, il est souvent utile de rappeler d'où l'on vient. Gilles Thévenet d'Arvalis l'illustre de manière amusante en évoquant les grandes étapes de l'histoire de la fertilisation :
• Il y eut **l'âge de la pierre**, quand l'homme n'avait que le « fumier » pour seule « fumure » permettant « d'engraisser » les terres.
• Puis vint **l'âge du bronze**, fin du XIX° siècle, quand on commença à comprendre les règles fondamentales de la nutrition des plantes.
• Après la guerre 40-45, ce fut **l'âge d'or** de l'intensification. Toujours plus d'engrais, sans réfléchir ! Il était bon marché et les rendements explosaient.
• Avec le premier choc pétrolier et la première réforme de la PAC, commença **l'âge ingrat** (du moins pour les producteurs d'engrais : 35% d'engrais en moins en Europe).
• Aujourd'hui, nous entamons probablement **l'âge de raison** : la bonne dose au bon endroit au bon moment. C'est la fertilisation raisonnée et raisonnable.
La semaine prochaine, nous vous en dirons davantage sur ce que nous entendons par **fertilisation raisonnée**, et comment elle peut combiner qualité, efficacité et rentabilité.

JM Parmentier

Compromis européen sur les **pesticides**

C'est le 18 décembre 2008, que les négociateurs du Parlement européen sont parvenus à un accord avec le Conseil sur la future législation sur les pesticides. Il s'agit d'un compromis entre les positions extrêmes de la Commission «Environnement du PE» et celles beaucoup plus pondérées du Conseil des Ministres. Le texte doit être voté en plénière lors de la deuxième semaine de janvier.

Un compromis a été trouvé qui atténue quelque peu les positions extrêmes de la commission environnement du parlement européen

Le compromis trouvé porte sur deux textes législatifs: le règlement sur la production et l'autorisation des pesticides et la directive relative à l'utilisation durable de ces produits.

Interdiction des substances chimiques toxiques

Voici les éléments clés du règlement sur la production et l'autorisation des produits phytosanitaires, tel qu'approuvé:

- une liste positive de «substances actives» (les ingrédients chimiques des pesticides) sera établie à l'échelle de l'UE. Les pesticides seront ensuite autorisés au niveau national sur la base de cette liste.
- certaines substances hautement toxiques (notamment celles qui sont génotoxiques, carcinogènes ou toxiques pour la reproduction, seront interdites à moins que leurs effets soient négligeables en pratique.
- les substances ayant des effets neurotoxiques pendant la croissance, immunotoxiques ou perturbatrices du système endocrinien, seront interdites si elles sont considérées comme posant un risque significatif.
- si une substance est nécessaire pour combattre une menace sérieuse à la santé des plantes, elle pourra être approuvée pour une période de 5 ans même si elle ne remplit pas les critères de sécurité.
- les produits contenant des substances dangereuses («dont on envisage la substitution») devront être remplacés si des alternatives plus sûres existent. Les députés ont obtenu un délai plus court pour leur remplacement, soit trois ans au lieu de cinq.
- les Etats membres pourront autoriser des produits phytosanitaires au niveau national ou via la reconnaissance mutuelle. L'UE sera divisée en trois zones (nord, centre et sud), la reconnaissance mutuelle étant la règle de base dans chacune de ces zones. Toutefois, sous la pression des députés, les Etats membres pourront être autorisés à interdire un produit sur leur territoire, notamment pour des circonstances environnementales ou agricoles spécifiques.

La nouvelle réglementation remplacera progressivement la législation européenne actuelle. Les pesticides mis sur le marché selon les règles en vigueur pourront continuer à être utilisés jusqu'à l'expiration de la validité de leur autorisation en cours. Il n'y aura donc pas de retrait soudain et massif de produits qui sont sur le marché.

Réduire les quantités de pesticides utilisées

Voici les éléments clés de la directive sur l'utilisation durable des pesticides, telle qu'approuvée:

- les Etats membres devront adopter des Plans nationaux d'action avec des objectifs quantitatifs, des mesures et des calendriers en vue de «réduire les risques et conséquences de l'utilisation des pesticides» pour la santé humaine et l'environnement ainsi que des mesures destinées à promouvoir une gestion intégrée de la lutte contre les parasites et des méthodes alternatives de contrôle. De plus, des calendriers et des objectifs pour une utilisation réduite seront fixés sur la base d'indicateurs. Les députés, soucieux de faciliter la conclusion d'un compromis avec le Conseil, ont renoncé à demander un objectif de réduction de 50%.
- La pulvérisation aérienne des cultures sera interdite de manière générale, moyennant des dérogations soumises à l'approbation des autorités. Les demandes de recours à une pulvérisation aérienne devront être présentées en temps voulu aux autorités. Si ces dernières ne répondent pas dans un délai fixé à une demande soumise conformément à un plan d'application approuvé à l'avance, la demande sera réputée acceptée.
- Les États membres devront veiller à ce que les mesures appropriées soient prises pour protéger l'environnement aquatique et les captages d'eau potables des conséquences des pesticides. Ces mesures incluront des zones tampons pour la protection des organismes aquatiques et des zones de protection des eaux de surface et des eaux souterraines utilisées pour l'approvisionnement en eau potable, zones où il sera interdit d'utiliser ou de stocker des pesticides.
- Enfin, le Parlement et le Conseil se sont mis d'accord pour interdire l'utilisation de pesticides ou pour la maintenir à un niveau minimum dans des zones particulières utilisées par le grand public ou des groupes vulnérables tels que les parcs, les jardins publics, les terrains de sport, les cours de récréation, les enceintes scolaires et les terrains de jeux, ainsi qu'à proximité d'infrastructures de santé publique.

Nouveau Secrétaire **américain** à l'agriculture

Tom Vilsack, 58 ans, un ancien gouverneur démocrate de l'Iowa (centre), Etat à forte tradition agricole et premier producteur américain de biocarburants, devient le secrétaire à l'agriculture de la nouvelle administration du président élu

« Tom comprend que la solution à notre crise de l'énergie ne se trouvera pas dans les champs pétroliers à l'étranger, mais dans nos exploitations agricoles à la maison », a expliqué le 17 décembre le président élu, soulignant que M. Vilsack a fait la promotion dans son Etat de l'Iowa des « biotechnologies pour épauler nos agriculteurs et encourager une économie de l'avenir qui ne cultive pas seulement ce que l'on mange mais aussi l'énergie que nous utilisons ».

Outre les biocarburants, le futur secrétaire à l'agriculture va devoir s'occuper de la loi votée en juin dernier par le Congrès américain, qui engage environ 290 milliards de dollars sur cinq ans pour des programmes alimentaires et des subventions à l'agriculture. Cette loi, pour laquelle le Congrès avait passé outre le veto du président George W. Bush, n'a pas encore été entièrement appliquée.

M. Vilsack remplace le républicain Ed Schafer qui ne sera resté qu'une année à son poste !

C'est **l'hiver**: il neige, il **gèle**, mais peut-on **épandre**?

Même s'il semble que nous nous dirigions vers une période de dégel, l'hiver n'est pas fini et les épisodes neigeux ou de gel sont encore à craindre. Il est important de vous rappeler certains aspects du PGDA en matière d'épandage de fertilisants organiques ou minéraux dans ces conditions particulières. Une règle générale à retenir: en cas de gel et de neige, tout épandage est interdit.

Olivier Gerard et Denis Devos

Il est important de bien faire la différence entre les périodes d'interdiction d'épandage (qui dépendent de dates bien précises) et les conditions d'épandage (qui dépendent en gros des conditions climatiques). A l'heure actuelle, ce sont surtout les conditions d'épandage qui sont limitantes et qui interdisent tout épandage.

Les périodes d'interdiction d'épandage

Les périodes d'interdiction dépendent du mois de l'année, donc de dates bien précises. De plus, elles s'appliquent sur l'ensemble de la Région Wallonne, que la parcelle soit située en zone vulnérable ou pas.

Sur terres de cultures

Il est interdit d'épandre les lisiers, purins, effluents de volailles, fumiers mous (fumiers de raclage) et engrais minéraux jusqu'au 15 février.

Les fumiers et les composts quant à eux peuvent être épandus toute l'année mais comme les conditions d'épandage (voir plus bas) sont limitantes, leur épandage est interdit à l'heure actuelle.

Sur prairies

Les épandages de lisiers, de purins, d'effluents de volailles, de fumiers mous et d'engrais minéraux sont interdits jusqu'au 31 janvier.

Comme sur cultures, les fumiers et les composts peuvent être épandus toute l'année. Mais comme pour les cultures également, ce sont les conditions d'épandage (voir plus bas) qui sont limitantes actuellement et qui interdisent tout épandage.

Les conditions d'épandage

Ces conditions d'épandage sont indépendantes des périodes d'épandage rappelées plus haut.

Sols enneigés

Tout épandage de fertilisants organiques et minéral est proscrit sur sol enneigé. Cette mesure est d'application partout en Région Wallonne.

Sols gelés

En ce qui concerne les sols gelés, il y a tout d'abord lieu de définir ce que l'on entend par «sol gelé». Le PGDA définit un sol gelé comme étant «un sol dont la température mesurée à la surface est négative pendant au minimum 24 heures sans discontinuité.»

En présence d'un sol répondant à la définition ci-dessus, il faut faire une différence entre une parcelle située en zone vulnérable et une qui ne l'est pas:

- Si la parcelle est située hors zone vulnérable, seul l'épandage de fumier (excepté les fumiers de raclage) et des composts est autorisé.
- Si la parcelle est située en zone vulnérable, tout épandage de matières organiques (y compris les fumiers et les composts!) est interdit.

Le cas particuliers des lisiers en prairie

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les lisiers, purins, effluents de volaille et fumiers mous sont interdits en prairie jusqu'au 31 janvier. Il y a toutefois une exception à cette règle. En effet, si les conditions d'épandage le permettent (absence de gel et absence de neige), il est possible d'épandre ces engrais de ferme à partir du 15 janvier et uniquement à concurrence de 80 kg d'azote organique par ha jusqu'au 31 janvier.

	Lisier bovin	Lisier porc
80 kg d'N organique	18 m³	13 m³

LES CEREALES SONT MOINS CHERES QUE LES PULPES !

PROVAL
+ vos céréales + tous vos produits
0,145 Euro (5,85 BEF)
PRIX DÉPART USINE
Complément 20 Protéines

STRUCTOVAL
complément de tous les produits de la ferme
0,145 Euro (5,85 BEF)
PRIX DÉPART USINE

STRUCTOVIT
aliment complet
0,165 Euro (6,65 BEF)
PRIX DÉPART USINE

ENTRETIEN, ELEVAGE ET ENGRAISSEMENT DE TOUS LES BOVINS !

S.A. 4 EPIS > 4219 AMBRESIN - WASSEIGES
> Nico : 0495/220 273

Echanges de bons **procédés**

Les agriculteurs **européens** ont développé leur **réseau**

L'agriculture est en constante évolution. Le projet Interreg IV A Grande-Région «Valorisation des structures agricoles transfrontalière » a pour mission l'échange de compétences autour de trois axes : la formation, la promotion de l'agriculture et l'agritourisme. L'objectif est d'être toujours plus proche des réalités quotidiennes des agriculteurs et du citoyen.

Le lancement d'Interreg IV A a eu lieu au Centre d'Economie Rurale de Marloie. Les partenaires FJA et ACW ont présenté le contenu du projet. Il se décline en 3 volets.

des échanges et des comparaisons de modules de formations, des journées d'étude transfrontalières à destination des agriculteurs et du personnel travaillant dans les structures encadrantes.

La formation

L'agriculteur doit aujourd'hui être un véritable chef d'entreprise. On lui demande toujours plus de compétences, et celles-ci doivent être de plus en plus pointues. En plus du travail manuel, il doit assurer la gestion financière et administrative de son exploitation. Par ailleurs, il doit être compétent en matière de marketing, de recherche de nouveaux produits et de nouveaux marchés. L'agriculteur doit également posséder d'importantes connaissances scientifiques ainsi que des capacités à communiquer et dialoguer. C'est pourquoi, pour rester à la pointe de ces évolutions, la formation professionnelle agricole continue est primordiale et doit être adaptée aux besoins des agriculteurs.

Ce projet organise des formations dans cette optique : des stages, des séances d'information,

La promotion et la vulgarisation de l'agriculture

La population a une connaissance erronée de la réalité de l'agriculture; certains ruraux ignorent la manière dont celle-ci a évolué. De nombreux constats montrent que les jeunes ont des difficultés à faire le lien entre leur alimentation et les produits issus de la ferme. L'agriculteur, producteur des denrées alimentaires, a à cœur la santé et la qualité de l'alimentation des consommateurs ainsi que la protection de l'environnement. Halte-là aux idées préconçues de certains!

Ce projet travaille à des actions de promotion et à la réalisation de supports de vulgarisation communs. L'objectif est de réduire l'écart entre la population et le monde agricole et de bien informer les consommateurs en rétablissant une image plus juste de l'agriculture d'aujourd'hui et en valorisant notre agriculture locale.

L'agritourisme et la diversification

De plus en plus d'agriculteurs choisissent aujourd'hui de se diversifier dans l'agritourisme et la transformation : gîtes, fermes pédagogiques, classes vertes, circuits touristiques, restaurants et points de vente à la ferme, stages à la ferme. Ces professionnels sont conscients du potentiel agritouristique de leur territoire et souhaitent renouer avec le grand public.

Ce projet crée des outils de promotion, échange de référentiels, organise des circuits touristiques transfrontaliers et accompagne les agriculteurs dans leur projet de diversification.

Ce Projet européen de coopération transfrontalière est soutenu par les Fonds FEDER (Fonds de Développement Régional). Il s'adresse à la Wallonie, la Lorraine et au Grand-Duché du Luxembourg. Huit partenaires y sont associés. Il favorise donc la création de supports communs d'information, encourage le partage de bonnes pratiques entre professionnels, facilite les échanges en terme de formation à l'étranger et répond encore a beaucoup d'autres besoins concrets du secteur agricole.

Renseignements auprès de la FJA ou d'ACW

Statut **social**: bilan **positif** pour **2008** !

Dans les estimations du résultat du budget 2008 dévoilées la semaine dernière, le statut social des travailleurs indépendants termine l'année avec un excédent de 154 millions d' dans le budget sécurité sociale.

Il s'agit d'un résultat particulièrement positif puisqu'en début d'exercice, un boni de 91 millions d'euros était déjà envisagé.

Sabine Laruelle, ministre des Indépendants, se réjouit de l'excédent budgétaire engendré par le Statut social des travailleurs indépendants, qui considère que cet excédent a pu être réalisé sans préjudices des avancées réalisées en 2008 en faveur de l'amélioration du statut social des travailleurs indépendants.

En effet, au cours de l'année 2008, diverses mesures ont été prises afin de renforcer la couverture sociale et le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur. Ainsi, les pensions ont bénéficié d'une nouvelle augmentation, portant le montant de la pension des indépendant au delà du revenu minimum. Les allocations familiales du premier enfant d'indépendants seront augmentées dès ce mois de janvier, de même que les suppléments d'âge pour les enfants entre 18 et 25 ans.

Enfin, des aménagements ont été prévus pour renforcer la protection des indépendantes en congé de maternité.

La Ministre se félicite d'avoir pu dégager des marges budgétaires supplémentaires pour 2009. Celles-ci devraient permettre d'alimenter de manière conséquente le solde de la sécurité sociale.

Meilleurs **vœux** pour **2009**

2009 est là depuis une quinzaine mais c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre ma plume en cette nouvelle année pour écrire quelques mots. Et mon premier billet sera très court. Je ne pouvais résister à la tentation de vous présenter à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2009.

Lucien Royen

Tout d'abord, je vous souhaite à tous le plus précieux des trésors à savoir, une bonne santé. Ensuite, j'espère que 2009, qui ne s'annonce guère réjouissante sur les plans économiques et financiers, nous surprendra positivement en nous apportant de bonnes nouvelles au sein de nos fermes et pour l'avenir de notre profession.

Ensuite, je vous souhaite de connaître beaucoup de joie et de bonheur au sein de vos familles. Que 2009 comble également vos proches.

Au travers de ces quelques lignes, je voudrais revenir sur une opération menée en décembre de l'année dernière. Comme depuis de nombreuses années, la section régionale de la FWA de Verviers a organisé une récolte de produits laitiers au profit des plus démunis de la région.

Quatre laiteries ont répondu positivement à notre appel et la moisson fut plus importante qu'espérée et peut être qualifiée d'abondante. C'est un colis équivalent à 4 tonnes de lait que nous avons eu le plaisir de remettre aux organisateurs de l'opération «sapin ardent» le 14 décembre dernier. Voici la composition de cet impressionnant colis:

- La laiterie Campina: 200 portions pudding desserts, 1200 pots de 100 gr. lait calcium, 80 pots de 500 gr. yaourt grenadine et 120 pots de sauce épice pour cuisiner 250 gr.;
- La laiterie de Walhorn a remis 1 palette de 600 l. de lait;
- La laiterie de Pronsveld: 2 palettes de produits dont : environ 670 l. de lait chocolaté et environ 670l de produits divers;
- La laiterie de Lac + 20 kg de beurre équivalent de 1000 l. lait.

La valeur commerciale du colis est d'environ 4000 euros.

Un tout grand merci aux laiteries pour leur participation. A noter que nous regrettons l'absence des autorités communales de la Ville de Verviers lors de la remise du colis.

Pour ma part, je suis revenu de Zorgho (Burkina Faso) et mon retour a été entaché par une foudroyante gastro-entérite accompagnée de violentes poussées de fièvre. Cela m'a contraint à passer le réveillon du 31 décembre alité. Maintenant, j'espère que la bactérie responsable n'est plus qu'un lointain souvenir.

J'aurai l'occasion d'ici quelques jours de vous faire écho de ce voyage très riche en enseignements.

A bientôt.

Journées Fermes **Ouvertes** 2009: appel aux **candidats**!

Chaque année, les Journées Fermes Ouvertes offrent l'opportunité à des agriculteurs de participer au plus grand événement agricole de terrain en Wallonie (plus de 130.000 visiteurs en 2008) et à une expérience unique de communication avec le consommateur en général et le jeune public en particulier.

Les 23 et 24 mai prochains auront lieu les «Journées Fermes Ouvertes» en Wallonie organisées par le Ministre Wallon de l'Agriculture et de la Ruralité de l'Environnement et du Tourisme, Monsieur Benoît LUTGEN, et l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W).

Si vous aussi, vous êtes agricultrices ou agriculteurs, si vous appréciez le contact humain, si vous êtes attentif à l'image que vous révélez au monde extérieur, si l'organisation d'un événement ne vous effraie pas et si, plus que tout, votre volonté est d'abord de démontrer votre savoir-faire et celui de l'agriculture wallonne en général, alors ce week-end sera le vôtre!

La sélection des fermes ouvertes sera effectuée sur base de l'étude des projets d'activités des candidats qui y présenteront le programme de leur week-end portes ouvertes (cf. animations, visites guidées, expositions…).

Les demandes devront être faites par écrit avant le 31 janvier 2009.

Information par fax (081/30.54.37), @-mail (g.simonart@apaqw.be) ou courrier (APAQ-W, Geoffroy Simonart, 2 rue Burniaux, 5100 Jambes) avant le 31 janvier 2009.

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

Brabant Wallon
Vendredi 6 février

A 13h30, goûter aux tartes et jeux de cartes au hall Manifagri de Wavre.

Namur
Jeudi 15 janvier

A 14h, goûter des Rois et jeux de cartes au Centre de Zootechnie à Ciney.

Tournai Mouscron
Lundi 26 janvier

A 14h, conférence par le Dr Régis Degalla, Chirurgien, en la salle Roc St-Pierre à Antoing. Inscription avant le 23 janvier chez Suzanne 069/225.851 ou Monique 069/647.943. Participation aux frais 5 euros à remettre à l'entrée dans une enveloppe avec vos coordonnées.

Fleurus
Du sucre à la galette

Ce mardi 6 janvier, la température extérieure était glaciale mais la température de l'assemblée était chaude même si quelques degrés supplémentaires dans la salle n'auraient pas été superflus. C'est avec son enthousiasme coutumier que Lambert Franc accueillit la cinquantaine de personnes qui s'étaient déplacées malgré des routes enneigées et leur souhaita la bienvenue. Après les échanges de vœux mutuels, le président donna la parole à Emile Jeanfils qui parla de réforme du marché du sucre en Europe et des perspectives futures pour la culture de betteraves.

Vint ensuite le moment le plus attendu de l'après midi, la dégustation de la Galette des Rois. Chacun étant pressé de commencer, il a fallu donner le départ comme s'il s'agissait d'une épreuve sportive. C'est à une Dame qu'est revenu l'honneur de découvrir la fève qui s'est empressée aussitôt de se choisir un Roi. Que les personnes qui se sont occupées de l'organisation et de la réussite de l'après-midi en soient vivement remerciées.

L'apéritif ayant ouvert l'appétit, les tartes servies par les dames du comité connurent un franc succès. C'est avec conscience d'avoir passé un agréable après-midi que chacun s'en retourna chez soi. Une expérience certainement à recommencer!

Ventes **records** de tracteurs en **2008**

Avec 3064 tracteurs agricoles neufs immatriculés au cours de l'année, 2008 restera sans doute marquée comme une année record dans les annales des ventes de tracteurs en Belgique. Cela représente en effet une hausse de plus de 20% en comparaison de la moyenne des années précédentes.

Bernard Kersten

Au cours de l'année 2008, les immatriculations de tracteurs neufs ont progressé de 20% par rapport aux années précédentes

Plus de 3.000 tracteurs agricoles neufs immatriculés au cours de l'année 2008 ! Il faut remonter à la fin des années '80 pour retrouver de tels scores. Après avoir brutalement chuté sous les 2.000 unités au début des années '90, les ventes annuelles de tracteurs dans notre pays se sont depuis stabilisées autour des 2.500 pièces. C'est dire que le résultat 2008 est tout à fait exceptionnel. S'il est certainement à mettre en parallèle avec la bonne tenue de certains prix agricoles lors de la campagne 2007-2008, il est à craindre -pour ne pas écrire qu'il est d'ores et déjà acquis- que les résultats de l'année 2009 ne seront sans doute pas aussi favorables aux investissements dans le secteur agricole.

Insistons qu'il s'agit ici des immatriculations. Vu les importants délais de livraison observés chez bon nombre de constructeurs, un certain nombre d'immatriculation de 2008 concernaient des tracteurs pour lequel le bon de commande avait été signé en 2007.

Case IH, le retour

La croissance de quelque 20% du marché n'a pas profité de façon équitable à toutes les marques. Comme chaque année, on observe quelques changements dans le « hit-parade » des ventes de tracteurs.

En tête, New Holland reste indétrônable avec une part de marché stabilisée autour des 30% et un nombre record de tracteurs vendus.

Tout aussi solidement vissé à la seconde place, John Deere est cependant en net recul après une excellente année 2007. La marque perd en effet près de 4% de part de marché et est la seule du top 10 a avoir vendu moins de tracteurs que l'année précédente.

Ce recul de John Deere profite à ses poursuivants que sont Fendt, Deutz Fahr et surtout Case IH. On peut parler ici de véritable résurrection pour une marque qui, début des années '90 détenait une part de marché de 15% mais qui était tombée sous les 5% dans les années 2003-2005. Lorsqu'en 2003, il s'était vendu moins de 100 Case IH, beaucoup ne donnaient pas cher de l'avenir de la marque au sein du groupe CNH. Cinq ans plus tard, avec 266 tracteurs vendus, Case IH a retrouvé sa place dans la cour des grands.

Pas vraiment de changements significatifs pour les suivants qui ont pour nom Massey Ferguson, Claas, Valtra ou Streyr. Ils conservent grosso modo leur part de marché de l'année précédente.

En triplant ses ventes, Zetor se hisse dans le top 10, au détriment notamment de Mc Cormick qui a pourtant lui aussi bien progressé.

Epinglons encore Same ne bénéficiant plus du soutien d'un importateur et qui continue sa descente ou l'Autrichien Lindner qui, avec 9 tracteurs, fait son entrée dans ce hit-parade.

Si au-delà des marques, on s'intéresse aux groupes, on observe alors que CNH (New Holland, Case IH et Steyr) réalisent 40,3 % des ventes, suivis par Agco (Fendt, Massey Ferguson et Valtra) 21,7%, puis John Deere 18,7%. Vient ensuite SDF (Same, Deutz Fahr, Lamborghini) avec 10,2%, Claas avec 4,7% et Argo (Mc Cormick et Landini) à 2,2%.

Immatriculations des tracteurs agricoles neufs

place	marque	2008 nombre	2008 part de marché	2007 nombre	2007 part de marché	2007 place
1	New Holland	911	29.7	760	29.5	1
2	John Deere	573	18.7	583	22.6	2
3	Fendt	317	10.3	250	9.7	3
4	Deutz Fahr	283	9.2	226	8.8	4
5	Case IH	266	8.7	167	6.5	6
6	Massey Ferguson	250	8.2	206	8.0	5
7	Claas	144	4.7	128	5.0	7
8	Valtra	102	3.3	89	3.5	8
9	Steyr	58	1.9	50	1.9	9
10	Zetor	48	1.6	17	0.7	13
11	Mc Cormick	45	1.5	23	0.9	10
12	Landini	20	0.7	22	0.9	12
13	Lamborghini	16	0.5	20	0.8	14
14	Same	15	0.5	23	0.9	10
15	Lindner	9	0.3	2	0.1	16
16	JCB Fastrac	6	0.2	10	0.4	15
17	Bielarus	1	0.0	0	0.0	18
18	Crystal	0	0.0	1	0.0	17
TOTAL		**3 064**	**100**	**2 577**	**100**	

Rem: pour certaines marques, des micro-tracteurs et/ou des chargeurs télescopiques sont repris dans ces chiffres s'ils sont immatriculés comme tracteurs agricoles

N'oubliez pas de rembourser votre crédit

Où votre banque met-elle l'accent?

Crédit Agricole
BANQUE & ASSURANCES

F.J.A Fédération des jeunes agriculteurs

l'écho des Jeunes

N° 92
15 janvier 2009

Journal officiel de la Fédération des Jeunes Agriculteurs

Fédération des Jeunes Agriculteurs - Chaussée de Namur, 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - Fax 081/60.05.27 - E-mail: fja@fwa.be - Site: www.fja.be

A la Une

Janvier, le moment de faire le point sur l'an neuf et de fixer les bonnes résolutions de la FJA. Gary Vanvinckenroye revient sur les volontés de la FJA. D'autant plus que 2009 est l'année des élections régionales et européennes.

Bonjour, pour commencer cet édito, au nom du bureau national et administratif de la FJA, je vous souhaite une très heureuse année 2009.

L'année commence en force avec ce froid polaire qui touche tout notre pays. Nous avons la chance que la neige soit tombée début de semaine passée pour protéger nos cultures de ces températures négatives. Espérons que le printemps et l'été seront en conséquence.

De bonnes résolutions

En ce début d'année c'est toujours le moment de faire le point sur l'année écoulée, c'est pourquoi je vous propose de lire l'article de Céline (p4) qui revient avec vous sur les dossiers sensibles qui tiennent à cœur notre fédération. L'année nouvelle est aussi signe de bonnes résolutions. Pour vous, comme pour la FJA. D'autant plus que, en juin nous votons. Nous serons très vigilants aux propositions des différents partis. Nous savons tous que le monde agricole attend un geste fort du monde politique.

Du monde aux commissions

Parlons d'abord de nos élections. Les nouveaux comités terminent tout doucement de se constituer. L'heure est au bilan de la nouvelle composition : les délégués commissions. Cette idée est très bien accueillie dans les sections locales.
N'oublions pas que c'est en commissions que les décisions sur les sujets d'actualité se discutent. Elles sont là pour écouter l'avis de tous les membres.
Le rôle des responsables commissions est de venir écouter les différents acteurs du terrain, de discuter et de réfléchir ensemble sur les décisions à prendre. Mais ils doivent aussi prendre l'avis du comité local et le défendre. Après la réunion il est intéressant de faire un compte-rendu en section.
Je tiens à rappeler que tout le monde est le bienvenu lors de ces réunions, tous les membres FJA.

En novembre, nous avons organisé une commission lait et en décembre une commission viande. Nous sommes très heureux de voir le nombre de personnes présentes à ces deux réunions. La preuve sans doute que les nouveaux délégués ont pris leur rôle au sérieux. Nous sommes persuadés que c'est comme ca que nous ferons bouger les choses. N'oublions pas que le message, les revendications, les attentes doivent venir des membres.
Je profite de l'occasion pour vous informer que fin janvier une commission grandes cultures et environnement aura lieu à Gembloux sur la problématique des produits phyto.

Formons-nous

Un autre dossier en ce début 2009, est l'aboutissement du projet FoR-JA. C'est officiel depuis mardi passé, les cours ont débuté. L'inauguration a eu lieu en présence du Ministre Tarabella qui soutient ce projet. Nous sommes convaincus de l'utilité de cette formation pour les jeunes. Découvrez également le compte-rendu de cette première journée dans l'article d'Olivier Plunus dans cet Echo des Jeunes.

Sollicitation aux élections régionales et européennes

Ce début d'année est aussi l'occasion de faire le point sur les sujets importants qui seront sur la table des discussions dans les différents gouvernements. Voici quelques dossiers auxquels nous devons rester attentifs.
Au niveau provincial nous rappelons que beaucoup des dossiers pour le fond des calamités 2006 sont toujours en attente de traitement. Nous espérons que les gouverneurs des provinces concernées par ce retard prendront leurs responsabilités afin de faire évoluer les choses le plus vite possible.
Au niveau régional, nous sommes dans l'attente de la publication du nouvel arrêté AIDA qui doit intégrer les remarques formulées depuis des mois par le syndicat. Nous rappelons qu'il s'agit là d'une étape essentielle pour aider les jeunes agriculteurs à s'installer en Région wallonne et qu'il est plus que grand temps que tous les niveaux de pouvoir facilitent et favorisent l'installation des jeunes dans le but de garder une agriculture familiale.
En ce qui concerne le fédéral, il ne faudrait pas oublier les difficultés vécues dans les exploitations en 2008 dans le calcul fiscal : langue bleue, hausse des coûts de production, baisse des prix de ventes...
Au niveau européen, il est clair que la FJA est toujours pour le maintien des quotas. Ou du moins pour un système bien réfléchi de gestion de l'offre.
Pour terminer, je tiens à saluer la motivation et l'enthousiasme des jeunes de la région de Spa, qui viennent de créer une nouvelle section. Ils démontrent que nous devons rester motivés et continuer à nous battre pour défendre notre métier.

Gary Vanvinckenroye,
Vice-président national

Ouverture de la première formation "FoR-JA"

Ce mardi 6 janvier, le Ministre de la Formation professionnelle en Région wallonne, Marc Tarabella, nous a fait le plaisir de participer à la séance d'ouverture de la première promotion de la formation «FoR-JA» initiée par la FJA en partenariat avec la FWA et l'UAW. Après la présentation du programme, le Ministre a pu, à cette occasion, rencontrer les 12 participants qui ont chacun exprimé leurs objectifs et leurs attentes par rapport à cette formation.

Séance d'ouverture en présence du Ministre de la Formation en Région Wallonne, Marc Tarabella et du Directeur général de la DG0-3, Claude Delbeuck

L'objectif de cette formation a été rappelé en introduction. Elle doit contribuer à ce que les agricultrices et les agriculteurs participants développent leurs connaissances sur les principaux sujets agricoles, tout en s'exerçant à l'analyse des problèmes, à l'argumentation et à la prise de parole en public. Le programme a donc été élaboré dans ce sens.

L'agriculture, pilier économique

Après avoir pris connaissance du contenu de ce programme et des objectifs poursuivis par les participants, le Ministre s'est dit conforté dans les raisons qui l'avaient incité à soutenir ce projet. Son intervention fut également l'occasion d'entendre son point de vue sur l'importance que la formation continue revêt aujourd'hui pour un secteur agricole caractérisé par sa complexité et par de multiples enjeux qui le concerne directement et indirectement.
Originaire du Condroz liégeois, fils d'une maman agricultrice, et ancien député européen qui allait devenir rapporteur de la PAC en 2008 avant d'être appelé aux fonctions qu'il occupe aujourd'hui, le Ministre a rapidement pu convaincre les personnes présentes de son intérêt pour l'agriculture. Pour lui, ce secteur doit conserver, en Région wallonne, mais aussi au niveau européen, une place privilégiée car il représente un pan important de notre économie qu'il qualifie, en insistant sur ce terme, de «réelle». Cela se justifie pleinement par les multiples fonctions remplies par l'agriculture: production alimentaire, génération d'activités économiques et d'emplois tant en amont qu'en aval de la production et gestion de l'espace rural notamment.
Les enjeux plus généraux, qu'il s'agisse de croissance démographique, du réchauffement climatique, de la conservation de la biodiversité ou de la question de l'eau devront aussi être intégrés dans les évolutions que connaîtra immanquablement le secteur agricole au cours des prochaines années.
Pour lui, et en plus de l'indispensable dialogue qui doit être établi entre les agriculteurs et les citoyens, qu'ils soient ruraux, néo-ruraux ou consommateurs, il est important que les responsables agricoles participent au débat et fassent entendre leur voix aux différents niveaux où se prennent les décisions. Regrettant au passage l'absence de ratification du Traité de Lisbonne qui empêche le Parlement Européen d'avoir plus de responsabilités sur les questions agricoles, le Ministre insiste toutefois sur l'importance que revêt ce niveau de décision pour les agriculteurs.
Pour conclure, le Ministre a souhaité que cette formation puisse apporter les résultats espérés en répondant aux attentes exprimées par les participants et par nos organisations.
La Présidente de l'UAW, Anne-Marie Tasiaux et le Président de la FWA, René Ladouce se sont également rendus disponibles en s'associant au démarrage de ce projet. Dans leurs conclusions, ils ont également mis en avant le souhait de nos organisations de continuer à représenter au mieux le métier d'agriculteur. Pour ce faire, ils insistent sur l'importance de développer des outils de formation, tel que FoR-JA, pour faciliter le rôle des agricultrices et des agriculteurs qui souhaitent s'investir dans la représentation collective de leur profession.

Un premier tour d'horizon de l'agriculture belge

Après cette séance inaugurale, cette première journée s'est poursuivie avec un objectif: faire un premier tour d'horizon de l'agriculture belge.
Les participants ont ainsi tout d'abord pu entendre le Directeur général de la toute nouvelle DGO-3, Monsieur Claude Delbeuck, à qui nous avions demandé de présenter la nouvelle organisation de cette importante structure publique d'encadrement du secteur agricole. Au-delà de la présentation des missions des différents départements et directions, Monsieur Delbeuck a également détaillé le plan opérationnel qu'il compte mettre en œuvre par diverses actions en insistant plus particulièrement sur celles qui concerneront plus directement le secteur agricole.
Son exposé a permis aux participants de mieux cerner les raisons, les implications mais aussi le travail qu'il reste à fournir pour rendre ce processus de modernisation bénéfique pour l'ensemble des agriculteurs.
L'après-midi, Monsieur Jean-Marie Bouquiaux de la Direction de l'analyse économique et Monsieur François Huyghe du Boerenbond ont pu, de façon croisée, présenter la structure et l'évolution socio-économique de l'agriculture en Région wallonne et en Région flamande.

Les participant(e)s a cette première promotion FoR-JA

Les questions en suspends

Les participants à cette formation se réuniront 1 fois par semaine, en général le mardi, entre 10 heures et 16 heures, de janvier à mars et d'octobre à décembre de cette année.
Le contenu du programme par module est consultable sur le site internet de la FJA (www.fja.be). Pour vous permettre de vous faire rapidement une idée, je reprends ici quelques-unes des questions qui seront posées aux intervenants que nous inviterons à Gembloux ou lors des rencontres que nous avons prévu d'organiser avec différents responsables publics ou privés.

Quelles sont les perspectives d'avenir des secteurs de production ? Quels sont les atouts et les contraintes des filières ? Pourquoi les marchés des matières premières agricoles sont-ils instables ? Comment fonctionnent les principales institutions nationales, européennes et internationales qui sont à l'origine des politiques agricoles ? Quelles sont les évolutions de la PAC et les conséquences des réformes en cours ? Comment prendre la parole en public et répondre aux journalistes ? Comment les organisations professionnelles s'organisent-elles pour tenter d'influencer les politiques ? Comment l'agriculture est-elle perçue au travers des médias ? Quels sont les rapports entre les organisations agricoles et les organisations de défense des consommateurs ou de l'environnement ? Etc…

Pour plus d'informations sur cette formation, nous vous invitons à nous contacter (081/627.429 ou olivier.plunus@fwa.be). Il est encore possible de s'inscrire si vous vous manifestez rapidement. Vous serez les bienvenu(e)s!

Olivier Plunus, Conseiller FJA

Rétrospective 2008

Bureau Administratif

Après dix années de bons et loyaux services, Gaspard a décidé de nous quitter pour continuer son parcours professionnel. Il a donc cédé la place de Secrétaire Général à Grégory au mois d'avril.

De la nouveauté: Cette année, un trio de choc est venu renforcer notre équipe. Rachel nous a rejoints en janvier, suivie de près par Guillaume en mars. Céline a complété l'équipe en août.

Syndical

Manifestations :
Les membres FJA se sont mobilisés à plusieurs reprises pour faire entendre leur voix. Notamment à propos de la FCO à Namur au mois de janvier et à Bruxelles au mois de juin pour exprimer le malaise agricole.

Promo BBB
Au mois de juillet, un appel fut lancé pour une journée de promotion de notre viande BBB et notre lait. Belle réussite car vous avez répondu présents dans chaque province.

Congrès FJA
La FJA s'est rassemblée au mois de mars pour débattre sur le thème de la viande bovine. Beau succès puisque l'Arsenal de Namur était plus que comble.

Nouveau BN
Au mois de mars, notre nouveau Bureau National était élu.

Ardennes Liégeoises
Une nouvelle section est née en cette fin d'année. Bienvenue à vous !

Fermes en Ville

Comme chaque année, la tournée de «La Ville s'éveille au Chant du Coq» s'est déroulée d'avril à octobre. Elle s'est donc encore une fois arrêtée à Arlon, Tournai, Liège, Battice-Herve, Waterloo, Bruxelles et Namur. Notons aussi qu'une nouvelle ferme en ville est née à Dinant grâce sur l'initiative de la section locale. Bravo !

CEJA

La FJA a envoyé ses représentants lors de trois séminaires. Ce fut l'occasion de faire de nouvelles rencontres et d'échanger notre vision de l'agriculture avec nos homologues européens.

La FJA voyage ! La FJA découvre… l'Europe… et la Belgique !

Nos sections ont bien voyagé cette année ! De nombreux membres sont partis à la découvertes d'exploitations allemandes et hongroises. Nos namurois, quant à eux, se sont réunis pour une journée de balade en Condroz.

Finales CMJ

Nos deux champions de cette année, Sandrine Godelet en BBB et Stéphane Bosard pour les PN.

Le projet interreg IIIWLL a organisé en octobre une formation de parage des bovins

Foires

Libramont :
Comme chaque année, la FJA était présente lors de la Foire de Libramont. L'accent était porté cette année sur les stages et formations agricoles

Agritime :
La FJA hennuyère était présente lors du salon Agritime de Mons pour nous représenter en ce mois de mai.

Le point sur le travail syndical en 2008

Janvier, l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, sur les mouvements agricoles, les réactions du terrain et les actions de la Fédération des Jeunes Agriculteurs. Sans oublier de vous présenter tous nos meilleurs vœux.

L'année 2008 a surtout été marquée par les manifestations : prix du lait, augmentation des coûts de production, langue bleue… Après les nombreuses et importantes action de terrain, c'est à Bruxelles que nous sommes descendus en tracteurs pour clamer haut et fort notre désarrois.

Nous avons criés !
Si nous restons aujourd'hui dans nos fermes, si aucune manifestation n'est mise en place par le syndicat, ce n'est pas parce que la conjoncture est aujourd'hui favorable, le ciel bleu, le pays blanc… La FJA reste vigilante sur les dossiers qui touchent les jeunes agriculteurs, agit, s'informe, et informe ses membres, fait pression, fait tout son maximum pour tenter de faire évoluer la situation, vers une situation meilleure pour tous.

Fini les quotas !
En 2015, l'Europe l'a décidé, les quotas laitiers disparaîtront. Pour s'y préparer, ils augmenteront de 1% chaque année. Il faut dès lors trouver une autre manière de réguler les marchés, c'est essentiel. La FJA a toujours plaider pour un maintien des quotas et, à défaut, pour un outil de gestion de l'offre. En 2009 la modulation augmentera chaque année, pour arriver à 10% en 2012 : moins d'aides directes (DPU, vaches allaitantes…) et plus d'aides au développement rural (AIDA, mesures agrienvironnementales…). La jachère obligatoire a disparu ce 1° janvier.

Vous ne nous AIDEZ pas !
Très très, trop, nombreuses ont été les discussions sur le dossier AIDA. Voilà des mois, des années, que le projet traîne, est non applicable, est en révision… Trop nombreux sont encore les jeunes qui attendent la notification du Ministre pour s'installer. Catastrophiques sont les chiffres qui prédisent les installations en 2009. Mais nous saluons la création du comité d'installation des jeunes, de la simplification du budget et des formulaires, de la suppression de l'obligation de devoir prédire le mois d'investissement et la contre-partie pour la troisième tranche (bonus jeune porté à 10%).

D'autres dossiers
La FWA, la FJA et l'UAW ont également travaillé sur de nombreux autres dossiers.
Les grands magasins ont accepté d'ouvrir leurs folders aux publicités pour les produits wallons et d'organiser des actions de promotion (dégustation…).
Des études – fort décevantes – sont sorties pour tenter de donner les marges des différents maillons de la viande, en lait et en viande. Nous attendons toujours la mise en place d'un observatoire des prix, permanent.
La FJA se bat pour que la directive européenne qui limitera drastiquement les produits phyto n'entre pas en vigueur ou soi pour le moins assouplie.
Nous avons également obtenu des mesures qui aideront les personnes touchées par la langue bleue.

Et nous crierons encore !
Les prévisions pour l'année 2009 ne sont pas brillantes. Mais nous devons tous nous battre, tenir par amour pour le métier. Nous devons tous nous mobiliser, nous entraider, afin de faire pression auprès des décideurs, et ce, en s'investissant au sein de notre syndicat. Cet investissement est multiple et varié : au sein de votre section locale, de votre province, lors des commissions, des réunions d'information, des actions, dans votre commune, par des activités de promotion de l'agriculture, en sensibilisant l'opinion publique, en interpellant les candidats aux élections régionales et européennes… Car la phrase est bateau, mais toujours au goût du jour : FJA, prenons en main l'agriculture de demain.

Céline Lemaire, coordonnatrice de Liège et de Luxembourg

Viandeux certifiés! Compte-rendu de la commission viande FJA

Le 22 décembre à Gembloux cinquante personnes s'étaient réunies en commission. L'occasion de s'informer sur le guide sectoriel animal, la licence privée de transport des animaux, la propagation et la vaccination contre la langue bleue et sur ce que cherche à obtenir le syndicat pour réduire les coûts sanitaires des exploitations. Rapport des grands axes de cette soirée.

C'est Alain De Bruyn et Marie-Laurence Semaille, du Service d'Etudes de la Fédération Wallonne de l'Agriculture qui ont exposé aux participants l'état des lieux des négociations et des enjeux des différents dossiers. Nous les en remercions.

Guide sectoriel animal
Il s'agit d'un document, sous forme de cahier des charges, qui intègre la législation de manière claire. C'est un outil de contrôle et d'autocontrôle à destination de l'agriculteur. Il concerne un grand nombre de sous-secteurs de l'élevage : bovins laitiers et viandeux, porcs, volailles, ovins, caprins… du trajet complet de l'animal dans l'exploitation, de sa naissance à sa sortie, en passant par les postes de productions (lait, œufs…).
Cet outil intègre les exigences légales, ni plus ni moins, ce qui le distingue des cahiers de charges (ex : QFL) qui exigent parfois des normes urbanistiques, environnementales, alimentaires… supplémentaires. Tous les axes sont vulgarisés : enregistrement de l'exploitation, identification et enregistrement des animaux, alimentation et eau, santé, bien-être animal, équipement et hygiène, transport, traçabilité et notification obligatoire.
Il s'agit d'un outil de travail pour l'agriculteur, sous forme de check-list : vous devez garder les bons de livraisons des aliments, les DAF, les résultats d'analyses et résultats des contrôles, devez garder les bâtiments et animaux propres… Il vous permet d'effectuer un auto-contrôle, de voir si vous êtes en règle. Vous pouvez par la suite demander à un organisme de contrôle indépendant de venir réaliser un audit de votre exploitation, si celui-ci est positif, vous recevrez une certification valable 3 ans. Dans ce laps de temps vous ne serez plus contrôlé par un organisme ou l'AFSCA.

Licence privée de transport des bovins
Pour le transport interne à l'exploitation aucune autorisation n'est nécessaire, quelle que soit la distance ; le véhicule ne doit plus être agréé s'il fait moins de 750 kg, ou s'il s'agit d'une bétaillère attelée à un tracteur. Mais vous devez tenir un registre de désinfection si vous vous rendez à un concours, à une expertise…
Pour le transport commercial (concours foire, marché, abattoir, pour aller conduire ou chercher un taureau…) aucune autorisation n'est nécessaire pour autant qu'il s'agisse d'un trajet de moins de 50 km. Autrement vous devez disposer d'une agrégation. La FJA organise des cours pour obtenir celle-ci.

Langue bleue : état de la maladie et plan de vaccination 2009
La Belgique est aujourd'hui touchée par le sérotype 8. On a recensé une trentaine de foyers belges en 2008, sur des bovins. La peur provient de la France et l'Espagne, qui sont contaminées par le 1 également. Et de la Hollande et l'Allemagne qui souffrent du 6.
Mais les vaccins contre le sérotype 1 ont été commandés par la Belgique, et seront normalement disponibles dès la mi-février, en cas d'épidémie pour ceinturer le foyer et éviter ainsi la propagation de l'épidémie. On devrait bientôt atteindre les 80% de vaccination exigée par l'Europe pour bénéficier des aides qui payeront vaccins et vétérinaires. Les payements ont commencé.
La vaccination 2009 sera également obligatoire, seul le rappel est nécessaire pour les bovins qui ont déjà été vaccinés, et il n'est pas exigé d'attendre 1 an entre les deux injections : si vous avez attrapé vos bêtes en prairies en juillet, vous pourrez vacciner à la mise au champs. La vaccination est nécessaire pour obtenir une certaine immunité, diminuer les symptômes et empêcher la circulation du virus.

Réduction des coûts sanitaires
La FWA-FJA-UAW cherche à diminuer les coûts auprès de l'AFSCA. Voici quelques-uns de ces postes :
· La réduction des contributions AFSCA, qui passeraient de 193€ à 90€,
· Les tests ESB ne s'effectueraient plus que sur les bovins de + de 48 mois, contre 30 mois précédemment en abattoir, et à 24 mois contre 48 pour rendac,
· Suppression des tests à l'achat pour la brucellose et leucose. Tout en restant vigilant pour ne pas réimporter la maladie chez nous,
· Arrêt de la vaccination des porcs contre la maladie d'Aujeszky,
· Diminution du screening,
· Suppression du blocage des carcasses de plus de 600 kg et du refus,
· Diminution des coûts du monitoring d'hiver,
· Etc.

Céline Lemaire,
Secrétaire de la commission viande FJA

Une Crèche ravigotante

C'est le samedi 20 décembre dernier Rue de Fer à Namur que s'est tenue, pour la dixième année consécutive, la traditionnelle crèche vivante organisée de concert par la Chambre d'Agriculture et la FJA provincial de Namur.

Cette année encore, la Ville de Namur accueillit l'âne (interprété par l'incontournable Cadichon), le bœuf, Joseph, Marie et bien sûr le petit Jésus.
Les saucisses et le vin chaud, distribués gratuitement par les nombreux membres FJA du namurois présents, étaient également au rendez-vous et offraient aux badauds du marché mensuel l'occasion de se réchauffer quelque peu. Ces derniers, en contre partie du spectacle proposé et du bon gueuleton, laissèrent une petite pièce dans l'urne prévue à cette effet. La somme récoltée étant intégralement reversée aux œuvres de l'Abbé Malherbe.

Le coordinateur provincial,
Guillaume Van Binst

Jesus, Marie et Joseph dans la crèche improvisée aux couleurs de la FJA.

Pour ou contre les quotas: quel argumentaire?
Le vendredi **30 janvier 2009,** 20 heures à la salle Charlemagne de **Henri-Chapelle**

La FJA Province de Liège
vous propose de venir débattre

Introduction par **Gary Vanvinckenroye**, président provincial FJA

L'action des laiteries par **Christian Baguette,** président de Lac+ et agriculteur
Comment les laiteries valorisent leur production ?
Quel est leur analyse de l'évolution des marchés ?
Comment se porte le marché régional ?

La reine Europe par **Alain Masure** du Service d'Etude de la FWA
Quotas : quelle est la position européenne ?
Quelle est la marge de manœuvre de la Belgique dans ses réglementations ?
Quelles en sont les conséquences sur notre production ?
Quelle position la FWA a-t-elle adoptée ?

Une Flandre pour la suppression des quotas
par un **membre des Groene Kring** (jeunes agriculteurs flamands)
Pourquoi le nord tient-il cette position ?
Comment pourrons-nous maintenir les prix ?

Questions et débat

BUREAU DETIFFE scrl
BROERS-BEAUVE
Pepinster
087/46.09.45

CHARLIER
Battice
087/69.34.00

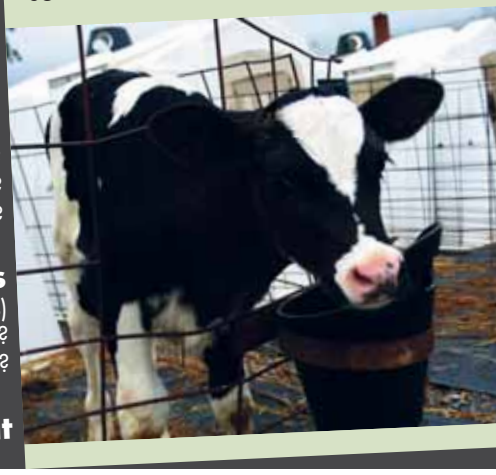

Le **marché** de Battice a **75 ans**

C'est en janvier 1934 qu'une dizaine de marchands de bestiaux décident d'ériger un marché couvert à Battice. Trois quarts de siècle plus tard, c'est en millions qu'il faut compter le nombre d'animaux qui ont transité par ces installations toujours fonctionnelles.
Des menaces planent cependant sur le marché couvert. Les exigences sanitaires deviennent en effet à ce point strictes que l'avenir même de l'institution pourrait être remis en question.

Bernard Kersten

Depuis des lustres, le Pays de Herve s'est spécialisé dans la production laitière. Ici comme ailleurs, les exploitations se sont développées... à mesure que leur nombre diminuait. Il n'est pourtant pas si lointain le temps où l'élevage de bétail laitier permettait à d'innombrables petites fermes herbagères de nourrir et d'assurer un minimum de revenu à toute une famille.

Dans les années '30, les moyens de transport étaient encore rudimentaires et bon nombre de déplacements s'effectuaient à pied. A défaut de bétaillères dignes de ce nom, les animaux devaient souvent marcher plusieurs kilomètres pour rejoindre le marché. Pas étonnant dès lors que les marchés se trouvent disséminés un peu partout. Ainsi, à Battice, un marché hebdomadaire se tient sur la place principale de la localité, toujours dénommée aujourd'hui «place du marché», tandis qu'un autre marché hebdomadaire est organisé à Herve, à quelques encablures de là.

Quelques marchands de la région rêvent toutefois de s'offrir un marché couvert digne de la réputation des élevages de la région et les mettant à l'abri des contingences tant météorologiques qu'administratives. Le 3 janvier 1934, Joseph Otten, Mathieu Dorthu et Jacques Gorissen, associés à quelques autres téméraires, fondent la «société coopérative Marché couvert de Battice». Sur un terrain idéalement situé le long de la voie ferrée, ils font ériger en l'espace de quelques mois seulement des installations dont la surface couverte atteint alors 2.250 m2 pour 612m de longueur utile de barres.

Le premier marché se tient le 21 juillet 1934 et accueille 145 vaches grasses et 90 génisses. Le prix de vente moyen des vaches est d'environ 7 francs/kg (+/- 5 euros en valeur actualisée) tandis que celui des génisses oscille entre 700 et 1.100 francs (500 à 770 euros en valeur actualisée).

Depuis lors, le marché couvert a bien sûr évolué. A son apogée, au milieu des années 60, il draine parfois plus de 2000 bêtes par semaine. Pour accueillir ces animaux toujours plus nombreux, des extensions successives porte la surface des halles à 4.000 m2. Dans le même temps, le transport par voie ferrée, largement majoritaire aux premiers temps du maché couvert, cède progressivement la place au transport par camion. Il faut donc adapter le parking en conséquence. Durant un peu plus de 20 ans, de 1969 à 1992, le marché a aussi servi au rassemblement des porcs destinés à l'exportation. Les premières années, ce furent ainsi plus de 100.000 porcs qui étaient pesés chaque année à Battice.

Des contraintes déraisonnables

Alors que la croissance avait été quasi permanente jusque dans les années '60, le nombre d'animaux présentés au marché n'a cessé de diminuer depuis. Depuis deux ans toutefois, on observe que la tendance s'inverse. Avec 22.108 entrées, l'année 2008 reste cependant nettement en deçà des records établis dans les années '60 où on a compté jusqu'à 70.000 entrées par an.

Mais ce n'est pas cette tendance baissière qui inquiète le plus les dirigeants du marché-couvert. Aujourd'hui, la société coopérative Marché couvert de Battice, toujours dirigée par des marchands (son président actuel est Ghislain Dorthu), est une entreprise parfaitement saine. Pourtant quelques nuages s'accumulent. Ils ont pour nom «mise aux normes» et «exigences sanitaires». Comme beaucoup d'entreprises, à commencer par les fermes et de façon générale tout ce qui de près ou de loin touche à la chaîne alimentaire, les lieux de rassemblement des animaux sont soumis à des contraintes de plus en plus strictes. Répondre à toutes ces obligations supposent des investissements (très) importants. La coopérative devra donc prochainement se prononcer sur l'opportunité de réaliser de telles dépenses. A défaut, il est clair que le marché Battice connaîtrait alors le même sort que celui d'Anderlecht. Le président affirme cependant que «on fera tout ce qui est raisonnable pour maintenir l'activité». Le tout est évidemment de savoir où se trouve la limite du raisonnable. A titre d'exemple, est-il raisonnable de carreler un local de quarantaine... qui ne sert jamais.

Un outil à préserver

Il serait évidemment hautement regrettable que des normes parfois édictées en dépit du bon sens condamnent le marché-couvert de Battice (et sans doute d'autres encore). Les marchés aux bestiaux jouent en effet un rôle capital dans les transactions. Ils sont notamment un élément de transparence avec la publication des cotations et des tendances mais surtout ils mettent les acheteurs en concurrence, ce qui est évidemment tout bénéfice pour les vendeurs dont la capacité de négociation serait sérieusement compromise si les marchés venaient à disparaître.

Une petite centaine de marchands-vendeurs fréquentent régulièrement le marché-couvert de Battice. S'ils proposent surtout des vaches laitières de réforme- la spécialité de Battice-, on y trouve aussi quelques animaux viandeux. Un cinquantaine d'acheteurs, venant des quatre coins du pays, viennent régulièrement s'y approvisionner en bétail maigre.

A l'occasion du 75ème anniversaire, un livre a été édité, retraçant les étapes du marché-couvert et rendant hommage à ceux qui, trois quart de siècle durant, se sont dévoués pour le développement de la coopérative. Pour ceux que cela intéresse, cet ouvrage de 102 pages est disponible au secrétariat du marché couvert (tél. 087/67.51.61). Son prix est de 15 euros.

Les contraintes imposées aux lieux de rassemblement des animaux pèsent de plus en plus lourd. Espérons que le marché-couvert de Battice sache y faire face comme il a toujours su le faire depuis sa création il y a 75 ans

Circulation routière: levez le **pied**!

Voici ci-dessous la liste des radars fixes présents sur le réseau autoroutier wallon. Soyez-y donc attentifs et surtout, restez prudents!

Michel Daerden vient de dévoiler la liste des 25 sites où seront implantés des radars le long des autoroutes Wallonnes. Même si ces différents sites ne seront pas en permanence dotés d'une caméra, il s'agira donc de redoubler d'attention à ces emplacements. Mais aussi sur le reste du réseau car il est évident que ces radars fixes ne suppriment pas pour autant les radars mobiles qui guettent ceux qui ont le pied trop lourd.

Respecter le limitations de vitesse est donc plus que jamais une affaire de sécurité, y compris celle du portefeuille.

BRABANT WALLON
A7 - Nivelles-Sud (vers Bruxelles)
R0 - Waterloo (vers Ittre)
A4 - Wavre (vers Bruxelles)

HAINAUT
A8 - Ath (dans les 2 sens)
A15 - Fleurus (vers Mons)
A8 - Froyennes (vers la France)
A7 - Jemappes (2 sens)
A7 - Le Rœulx (vers Bruxelles)
A54 - Nivelles (2 sens)

LIÈGE
A15 - Bierset (2 sens)
A27 - Chaineux (vers Saint-Vith)
A3 - Cheratte (vers Bruxelles)
A3 - Herstal (vers Aachen)
A602 - Liège (2 sens)
A3 - Loncin (vers Bruxelles)
A26 - Tilff (2 sens)
A27 - Verviers (vers Battice)
A3 - Vottem (vers Aachen)

LUXEMBOURG
A4 - Arlon-Stockem (vers Luxembourg)

NAMUR
A4 - Beez-Bouge (vers Luxembourg)
A4 - Champion (vers Bruxelles)
A4 - Loyers (vers Bruxelles)
A4 - Sart-Bernard (vers Bruxelles)

Mit gesextem **Sperma** zu mehr weiblichen **Kälbern**?

Welcher Milchviehhalter wünscht sich nicht einen höheren Anteil an weiblichen Kälbern bei den Kalbungen auf seinem Betrieb? Durch den Einsatz von gesextem Sperma kann man diesem alten Traum der Tierzüchter ein Stück näher kommen. Allerdings sind beim Einsatz von gesextem Sperma einige wichtige Aspekte zu beachten, die Dr. Ulrich Janowitz, Rinder-Union West eG, im Folgenden erläutert.

Schon seit vielen Jahren versuchen Wissenschaftler, eine Methode zu entwickeln, die eine Sortierung der Spermienpopulation nach männlich und weiblich bestimmenden Spermien und damit die Vorhersage des Geschlechts ermöglicht. Die Geschlechtschromosomen legen das Geschlecht eines Kalbes fest. Weibliche Individuen tragen immer zwei X-Chromosomen, männliche weisen die Kombination XY auf. Da beim Befruchtungsvorgang immer nur der halbe Chromosomensatz von Vater- und Muttertier weitergegeben wird, die Eizelle dabei immer ein X-Chromosom trägt, die Spermien aber entweder ein X oder ein Y aufweisen, wird durch diese das Geschlecht des Kalbes festgelegt. Dabei gibt es Unterschiede zwischen dem Gehalt an Erbsubstanz – der DNA – zwischen X- und Y-Chromosom. Er liegt beim X-Chromosom rund 3,8% höher als beim Y-Chromosom.

Fluoreszierende Spermien

Diesen Unterschied macht man sich bei der derzeit angewandten Methode zur Geschlechtsdifferenzierung, dem so genannten Sexen, zu Nutze. Vor dem eigentlichen Sortiervorgang werden die Spermien mit einem fluoreszierenden Farbstoff angefärbt, der sich gezielt in der DNA einlagert. Dann werden die Spermien UV-Licht ausgesetzt. Je nach Höhe des DNA-Gehaltes ist das Leuchten stärker oder schwächer. In einem elektromagnetischen Feld werden die Samenzellen in einem so genannten Flowcytometer, einer technisch sehr aufwändigen Spermasortiermaschine, in Abhängigkeit vom Leuchtsignal nach DNA-Gehalt getrennt. Mit dieser Methode werden Bestimmungsgenauigkeiten von 90% erreicht, das heißt, neun von zehn Trächtigkeiten mit gesextem Sperma bringen weibliche Nachkommen. Nicht jeder Bulle liefert Sperma, das sich für die Geschlechtssortierung eignet. Nur Bullen, die bestimmte Mindestkriterien hinsichtlich Volumen, Dichte und Beweglichkeit des Spermas erfüllen, gewährleisten auch gesextes Sperma, das gute Besamungsergebnisse erwarten lässt.

Problemfaktoren

Problemfaktoren für die Qualität des sortierten Spermas sind der Farbstoff, der hohe Druck im Flowcytometer, das UV-Licht sowie das elektromagnetische Feld. Diese Einflussfaktoren führen zu einer verminderten Lebensfähigkeit der Samenzellen und somit zu verminderten Trächtigkeitsraten. Pro Sekunde lassen sich mit jeder Spermasortiermaschine rund 90000 Samenzellen geschlechtsspezifisch bestimmen. Trotz dieser geradezu unvorstellbar hohen Trenngeschwindigkeit kommen dabei nur sechs bis sieben Spermaportionen pro Stunde heraus, da nach wie vor nur etwa 30% der Samenzellen eindeutig einem Geschlecht zugeordnet werden können. Der überwiegende Anteil bleibt also unsortiert, kann jedoch nicht weiter verwendet werden.

Bei einer Laufzeit von täglich gut 20 Stunden lassen sich mit einer Maschine so maximal etwa 150 Spermaportionen pro Tag erstellen. Aus diesem Grund stehen in den Labors zur Geschlechtsbestimmung meist zwischen sechs bis zwölf dieser Sortiereinheiten, die im Schichtbetrieb rund um die Uhr betrieben werden, was natürlich einen erheblichen logistischen und personellen Aufwand bedeutet. Ein kommerziell arbeitendes Labor dieser Art gibt es in Deutschland bisher nicht.

Was muss beim Einsatz beachtet werden?

Da gesextes Sperma einem aufwändigen Verarbeitungsprozess unterworfen wurde, sind die Überlebensdauer und die Fähigkeit, suboptimale Bedingungen rund um die Besamung zu kompensieren, herabgesetzt. Zudem ist die Anzahl an Samenzellen pro Besamungsportion deutlich geringer als bei konventionellem Sperma. Um dennoch zu befriedigenden Resultaten beim Einsatz zu kommen, sollten beste Vorraussetzungen geschaffen werden. Dieses stellt besondere Anforderungen vor allem an die zu besamenden Tiere und ihr Umfeld. Grundsätzlich wird der Einsatz von gesextem Sperma nur bei Jungrindern empfohlen, da sie generell bessere Trächtigkeitsraten aufweisen. Bei Kühen reduziert jede Laktation die Chance auf gute Ergebnisse mit gesextem Sperma. Auch im Rahmen des Embryotransfers und bei Synchronisationsprogrammen mit festgelegtem Zeitplan wurden bisher meist nur unbefriedigende Ergebnisse erzielt. Wird im Zusammenhang mit Synchronisation jedoch brunstorientiert besamt, sind auch hier gute Resultate zu erreichen.

Wer folgende Aspekte berücksichtigt, schafft gute Vorraussetzungen für gute Ergebnisse:

· kein Einsatz in Herden mit schlechter Fruchtbarkeit

· die zu besamenden Tiere müssen gesund sein und stressfrei in nicht zu großen Gruppen gehalten werden, da sonst die exakte Brunstbeobachtung erschwert wird

· Tiere nicht zu fett füttern; Maisanteil in der Ration begrenzen

· Mineral-, Vitamin- und Spurenelementversorgung sicherstellen

· keine Futterumstellungen in der Besamungsperiode

· möglichst keine Umstallungen

· Brunstbeobachtung: täglich dreimal außerhalb von Melk- und Fütterzeiten; die Zeitdauer des Duldungsreflexes ist in den letzten Jahren eher kürzer geworden

· gute Aufzeichnungen führen, um die Zykluslänge der Tiere zu kennen. Tiere mit abnormen Zykluslängen sind meist weniger fruchtbar.

Der Auftau- und Besamungsvorgang

Wer mit gesextem Sperma startet, sollte es zunächst nur bei Erstbesamungen einsetzen. Vor der Besamung erfolgt immer die Prüfung der Besamungstauglichkeit; hierzu sind die Besamungstechniker der Rinder-Union West speziell geschult. Die Auftautemperatur von 37°C sowie die Auftaudauer von 40 Sekunden müssen exakt eingehalten werden. Alle benötigten Instrumente und Gerätschaften müssen entsprechend vorgewärmt sein, was besonders im Winter von großer Bedeutung ist. Nach dem Auftauen darf das Sperma

Ausgabe 40 vom 2. Oktober 2008 mit freundlicher Genehmigung der LZ –Rheinland.

bis zum Versamen nicht mehr abkühlen; es sollte daher zügig versamt werden, maximal innerhalb der nächsten 15 Minuten. Die Besamung muss in das Gebärmutterhorn, auf dessen Eierstock sich der Brunstfollikel befindet, erfolgen.

Auch bei sorgfältiger Beachtung aller Voraussetzungen liegen die Trächtigkeitsergebnisse mit gesextem Sperma durchschnittlich 10 bis 15% unter denen mit konventionellem Sperma. Hierbei sind die betriebsspezifischen Unterschiede jedoch erheblich. Fehler im Managementbereich reduzieren weit mehr als bei der konventionellen Besamung die Resultate.

Trotz der deutlich höheren Spermaportionspreise zwischen 43 und 90 und reduzierter Fruchtbarkeit steigt der Einsatz von gesextem Sperma. Der Anteil weiblicher Tiere kann erhöht und die Probleme rund um die Kalbung und beim Laktationsstart der Erstkalbinnen können reduziert werden. Insofern stellt der Einsatz von geschlechtsortiertem Sperma auch wirtschaftlich ein relevantes Thema dar. Viele positive Beispiele aus der jüngsten Vergangenheit beweisen inzwischen, dass bei entsprechenden Vorraussetzungen gute Ergebnisse erzielt werden.

Gesextes Sperma bei der RUW

Auch die Rinder-Union West bietet gesextes Sperma von inzwischen fünf Bullen an (Portionspreise):

Gibor (Gibbon x Sunny Boy): 62,00 Euros

Jetlag (Jeff x Duster): 44,00 Euros

Starkiss (Stadel x Bingle): 43,00 Euros

Redcross (Faber x Rubens RF): 44,00 Euros

Cheerio (Champion x Aaron): 49,00 Euros

Landwirtschaftliche Beihilfen

Stoffels (SP) bringt ärger der Landwirte zur Sprache.

Über das Thema AIDA ist schon oft gesprochen worden. Unter diesem Pseudonym versteckt sich die Hilfe, welche die Wallonie Landwirten gewährt, wenn diese investieren. Allein schon die Einreichung eines Antrags erweist sich als äußerst komplizierte Angelegenheit. Dann kommen die überlangen Bearbeitungsfristen hinzu. Und für die Landwirte aus der DG der zusätzliche ärger, dass in der Zweigstelle in Malmédy lange Zeit eine personelle Unterbesetzung bestand. Dies brachte der Regionalabgeordnete Stoffels in der Kommission vom 4. November zur Sprache. Von den zwei in der Tagesordnung angekündigten Fragen zum Thema „AIDA in Malmédy" war seine die einzige, die auch tatsächlich vorgetragen wurde.

Der Minister Lutgen (CDH) entgegnete, dass für die Zweigstelle Malmédy keine Auszahlungsverzögerung zu beklagen sei. Alle Anträge von 2007 seien vor dem 31. Dezember 2007 bearbeitet worden. Wenn dennoch einige in Bearbeitung seien, dann läge das daran, dass in Malmédy tatsächlich eine Personalknappheit bestanden habe. Da es an deutschsprachigen Bewerbern mangele, habe er veranlasst, dass punktuell und auf Interim-Basis für rasche Aushilfe gesorgt sei, indem er auf Vertragspersonal zurück greife. Diese personelle Verstärkung diene dazu, den Rückstand aufzuarbeiten. Ferner auferlege die E.U. eine gewisse Komplexität. ER habe mit den Landwirtschaftsverbänden Vereinfachungen ausgehandelt. Die Akten würden der Reihe nach bearbeitet, sofern diese komplett seien.

Was **hat** die EU **2008** für Sie **getan**?

Die Europäische Kommission hat ein multimediales Jahrbuch zu den wichtigsten Errungenschaften der EU im Jahr 2008 erstellt. Darin werden verschiedene Erfolgsgeschichten präsentiert, bei denen die EU mit ihren Maßnahmen greifbare Ergebnisse für die Bürger erzielen konnte. Das Themenspektrum reicht von der Sicherheit von Spielzeug bis hin zur Eindämmung der Auswirkungen der Finanzkrise.

„Die im Jahrbuch enthaltenen Beispiele veranschaulichen, dass die EU positive, konkrete Ergebnisse hervorbringt, die in unserem Alltag als Verbraucher, Reisende und Arbeitnehmer Wirkung zeigen", erklärte Margot Wallström, Vizepräsidentin der Kommission und Kommissarin für institutionelle Beziehungen und Kommunikationsstrategie.

Für die diesjährige Ausgabe wurden folgende Themen ausgewählt:

- Überwachung der Verwendung von Chemikalien in Europa
- gemeinsame Antwort auf die Finanzkrise
- mehr Rechte für Leiharbeitnehmer
- mehr Sicherheit für unsere Kinder
- gleiche Rechte für Reisende mit eingeschränkter Mobilität
- Hilfestellung für Stabilität und Demokratie
- die Wirtschaft in Schwung halten, ohne unseren Planeten zu gefährden
- Förderung gesunder Ernährung
- gegenseitige Hilfe der EU-Länder im Kathastrophenfall
- mehr Transparenz bei der Vergabe von EU-Finanzmitteln

Das Jahrbuch ist als Multimedia-Publikation konzipiert, d. h. die Bürger können es unter ec.europa.eu/snapshot2008 online lesen und zusätzlich zu jedem Text einen kurzen Videoclip zum Thema ansehen.

Außerdem wird in Kürze auch eine gedruckte Ausgabe des Jahrbuchs in allen 23 Amtssprachen der Europäischen Union erscheinen.

Die Momentaufnahmen für letztes Jahr sind unter folgender Adresse zu finden: ec.europa.eu/snapshot2007/

Verlust an **Biodiversität** bis **2010** nur mit erheblichen zusätzlichen **Anstrengungen** zu stoppen

Die EU wird ihr Ziel, den Verlust an Biodiversität bis 2010 zu stoppen, nicht erreichen, wenn in den kommenden zwei Jahren keine erheblichen zusätzlichen Anstrengungen unternommen werden. Dies ist eine der wichtigsten Schlussfolgerungen der ersten umfassenden Bewertung der Umsetzung des Aktionsplans zur Erhaltung der biologischen Vielfalt in der EU. Trotz einiger ermutigender Resultate, wobei insbesondere die Erweiterung des Natura-2000-Netzes von Schutzgebieten und bedeutende Investitionen zur Erhaltung der biologischen Vielfalt zu nennen sind, bleibt die Einbeziehung von Biodiversitäts- und Ökosystembelangen in andere Sektorpolitiken eine große Herausforderung. In der neuen Mitteilung der Kommission werden die Prioritäten für weitere Maßnahmen herausgearbeitet.

Im Jahr 2006 legte die Europäische Kommission einen Aktionsplan zur Eindämmung des Verlusts an biologischer Vielfalt bis 2010 vor, in dem konkrete Maßnahmen sowie die Zuständigkeiten der Gemeinschaftsorgane und der Mitgliedstaaten festgelegt sind. Der heutige Bericht gibt einen Überblick über die erzielten Fortschritte und bietet die letzte Möglichkeit einer Bestandsaufnahme vor 2010. Untersucht werden die folgenden vier großen Politikbereiche: biologische Vielfalt in der EU, EU und Biodiversität auf globaler Ebene, biologische Vielfalt und Klimawandel, Wissensbasis. Erstmals wird auch eine Zusammenfassung der in den einzelnen Mitgliedstaaten erzielten Fortschritte gegeben.

Die wichtigsten Schlussfolgerungen lauten, dass es enormer Anstrengungen bedarf, wenn die EU ihre Zielvorgabe für 2010 einhalten will, und dass die Europäische Gemeinschaft und die Mitgliedstaaten sehr viel unternehmen müssen, damit die EU ihr Ziel auch nur annähernd erreichen kann.

Die Politiken und Rechtsvorschriften der EU bieten eine solide Grundlage, auf der die Biodiversitätsproblematik angegangen werden kann, doch müssen sie wirksam umgesetzt werden. In der neuen Bewertung werden prioritäre Maßnahmen für die kommenden Jahre aufgeführt, von verstärkten Bemühungen zur Bewirtschaftung und Wiederherstellung von Gebieten des Natura-2000-Netzes bis hin zu Maßnahmen zur Wiedergesundung der Ökosysteme und zur Wiederherstellung von Ökosystemdienstleistungen in ausgedehnten Landstrichen der EU sowie in Süßwasser- und Meeresgebieten.

Biologische Vielfalt in der Union

Die Bewertung erhält zahlreiche positive Feststellungen. Durch gezielte Maßnahmen konnte der Rückgang von gefährdeten Arten und Lebensräumen umgekehrt werden; allerdings müssen solche Maßnahmen in sehr viel größerem Maßstab durchgeführt werden. Das Natura-2000-Netz wurde erheblich erweitert und umfasst nun über 25 000 Schutzgebiete (17 % der Landfläche der EU), doch bedarf es weiterer Anstrengungen, um das Netz – insbesondere in Bezug auf Meeresschutzgebiete – zu vervollständigen.

Auch beim Schutz von Meeres- und Süßwasserökosystemen hat es Fortschritte gegeben, wobei vor allem der Erlass der neuen Richtlinie für eine Meeresstrategie zu nennen ist, wohingegen die gescheiterte Verabschiedung der vorgeschlagenen Bodenrahmenrichtlinie eine große legislative Lücke hinterlässt. Die Kommission hat vor kurzem Optionen für eine EU-Strategie gegen die zunehmende Bedrohung durch invasive Arten vorgelegt.

Die Mitgliedstaaten verwenden – besonders im Rahmen von Agrarmaßnahmen und Maßnahmen zur regionalen Entwicklung - in zunehmendem Maße EU-Fördermittel für den Naturschutz und den Schutz der Biodiversität, wobei der tatsächliche Nutzen für die Biodiversität jedoch noch nicht feststeht. Außerdem müssen Biodiversitätsbelange besser in die verschiedenen Sektorpolitiken einbezogen werden.

Biodiversität auf globaler Ebene

Außerhalb der EU schwindet die Biodiversität weltweit in einem nie dagewesenen Tempo dahin, und die Schädigung der Ökosysteme hat häufig ein kritisches Ausmaß erreicht. Neue Themen wie Biokraftstoffe und Ernährungssicherheit stellen bedeutende Herausforderungen für eine nachhaltige Entwicklung dar. Eine von der Europäischen Kommission und Deutschland initiierte Studie über den ökonomischen Wert von Ökosystemen und biologischer Vielfalt wird es den Entscheidungsträgern erleichtern, dieser Frage und dem Zusammenhang mit der Armutsbekämpfung mehr Aufmerksamkeit zu widmen. Außerdem muss näher untersucht

werden, wie sich der EU-Verbrauch an Lebensmitteln und Non-Food-Erzeugnissen wie Sojabohnen, Palmöl und Metallerzen auswirkt und wie er zum weltweiten Verlust an Biodiversität beiträgt.

Klimawandel

Im Bericht wird gefordert, der kritischen Rolle gesunder Ökosysteme umfassender Rechnung zu tragen, da diese widerstandsfähiger gegenüber Umweltbelastungen und durch den Klimawandel weniger stark gefährdet sind. 2009 wird die Kommission ein Weißbuch über die Anpassung an den Klimawandel vorlegen, das die Synergien zwischen Biodiversitäts- und Klimaschutzpolitik stärken dürfte.

Die Wissensgrundlage

Da die Ausarbeitung einer Biodiversitätspolitik entsprechende Kenntnisse voraussetzt, muss weiterhin sichergestellt werden, dass die Gemeinschaft und die Mitgliedstaaten in angemessener Höhe Finanzierungsmittel zur Verfügung stellen. Darüber hinaus unterstützt die Kommission den Vorschlag zur Errichtung einer zwischenstaatlichen wissenschaftspolitischen Plattform für Biodiversität und ökosystemare Dienstleistungen (*Intergovernmental Science Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services and Ecosystems Services,* IPBES), um die globale politische Entscheidungsfindung verstärkt auf eine unabhängige wissenschaftliche Grundlage zu stellen.

Milch: Wettlauf nach **unten**

Die Finanzkrise reißt alles mit. Obwohl bei der Autoindustrie die Bänder zeitweise stillstehen, werden dort Milliarden vernichtet. Selbst bei Rohöl sind hier die Preise, trotz OPEC, innerhalb eines Jahres von 160 Dollar je Fass auf unter 60 Dollar abgestürzt.

Die Argumente des BDM sind von der Wirklichkeit überholt. Fast kein Markt kann sich den Auswirkungen der allgemeinen Entwicklung entziehen. Die Globalisierung verstärkt die Ausschläge. Dank Internet ist heute jeder frühzeitig informiert und alle überreagieren in die gleiche Richtung. Das spüren auch die Landwirte. Bei den Milchbauern kommt es jetzt sogar knüppeldick: Die Kälberpreise seit einem Jahr niedrig, die Schlachtkuhpreise innerhalb von zwei Wochen - 50 Cent/kg und jetzt auch noch die Milchpreise unter Druck. Überdeutlich zeigt sich auch, dass die Käufer und Verbraucher am längeren Hebel sitzen. Sie können jeden Tag neu entscheiden, was und wie teuer sie einkaufen. Beim Handel zählt Umsatz. Seit Anfang November gibt es bei Lebensmittel einen regelrechten Wettlauf nach unten. Wer hat die günstigsten Preise und lockt die meisten Käufer ins Geschäft? Massiv betroffen sind auch Milchprodukte: Trinkmilch -13 Cent je Liter, Butter –6 Cent je 250 g, Quark -50 Cent. Zufällig sind die Preise in allen Läden gleich - und sogar ab dem gleichen Stichtag. Der Erzeugerpreis wird voraussichtlich um 3 Cent fallen. Schon wird in einzelnen Molkereien die 30 Cent-Grenze unterschritten und die Unterschiede auf dem Weltmarkt und zwischen den einzelnen Molkereien werden größer. Das gilt auch für den weltweiten Handel.

Fall Neuseeland

In Neuseeland beispielsweise stieg die Milchproduktion um 10 %. Entsprechend billig wird Milchpulver angeboten: 20 % billiger als aus der EU. Niemanden interessiert das „Gerede" von vor einem Jahr, von kostendeckenden Preisen zum Wohl der heimischen Landwirtschaft usw. Die Presse hat andere Themen und viele Verbraucher kämpfen ums „Überleben", da zählt nur das eigene Portemonnaie. Die Politik hat ihre Versprechen vom Milchgipfel nicht halten können beziehungsweise es fehlten die Mehrheiten im Bundesrat. In Krisenzeiten gibt es nur wenige Helfer. Da zählt nur die eigene Stärke. Nur wer seinen Betrieb und die Kosten im Griff hat, finanziell den Rücken frei hat und nicht kaufen oder verkaufen muss, kann das „Tal der Tränen" überstehen. Aber am Ende bleiben weniger Betriebe übrig. Nach Höchstpreisen ist die Pleitewelle am größten. Diese

Erfahrung werden auch einige Milchviehhalter machen: Zu teuer eingekauft, zu viel investiert, mit Schulden finanziert, jetzt noch Steuern zahlen und vorauszahlen, die Superabgabe abstottern und eventuell auch noch teure Quoten gekauft. Auch wenn Landwirte es lange aushalten: Am Ende geht es sehr schnell. In der Finanz- und Bankenkrise fällt es auch Landwirten schwer, an frisches Geld zu kommen, selbst wenn sich die Investitionen rechnen. Viele Banken trauen sich nicht einmal mehr, mit Geld umzugehen … Märkte und Preise reagieren global, aber die Landwirtschaft wirtschaftet regional. Der Konkurrent um Flächen und Wachstumschancen ist der „Nachbar". Der nächste Aufschwung kommt bestimmt, aber wer kann die niedrigen Preise wie lange aushalten?
Dr. Theo Göbbel

Dieser Artikel ist in der LZ Rheinland 48 Seite 50 erschienen. Wir danken der LZ Rheinland für die freundliche Unterstützung.

Ihre FWA Ansprechpartner für Ostbelgien

André LEDUR
steht den deutschsprachigen Landwirten als Ansprechpartner zur Verfügung
Tel 080/678.219
GSM 0478/405.585
sowie
Hans (Jean-Marie) MÜLLENS
Montzener Strasse 172
4710 LONTZEN
Tel/Fax 087/784.937

JÄHRLICHER KONGRESS DER FWA

Einladung zum jährlichen Kongress der FWA am Mittwoch, den 04. Februar 2009 Der Kongress findet in den Räumlichkeiten des ESPACE SENGHOR statt.

Thema der Tagung:

"VOM AUF UND AB DER MÄRKTE ZU EINER REGULIERTEN ÖKONOMIE"

- **10.00 Uhr** Begrüßung der Teilnehmer durch **René Ladouce**, Präsident der FWA.
- **10.10 Uhr** Intervention von **Xavier Beulin**, nationaler Vizepräsident der FNSEA.
- **10.40 Uhr** Moderator **Roland Vandenheuvel** vom „ Canal Zoom" führt ein Rundtischgespräch mit
- **Anne Marie Tasiaux** Nationalpräsidentin der UAW,
- **Stéphane Pierrard** Nationalpräsident der FJA,
- **René Ladouce** Nationalpräsident der FWA,
- sowie die beiden Ministern
- **Benoît Lutgen** regionaler Landwirtschaftsminister und
- **Sabine Laruelle** föderale Landwirtschaftsministerin.
- **12.30 Uhr** Zusammenfassung durch **Yvan Hayez** beigeordneter Generalsekretär der FWA.

Anschließend findet ein Empfang in der Eingangshalle statt.

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. A défaut d'indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

10/01/2009

Nombre de bovidés: 370

CATEGORIE BOUCHERIE:

• euro/kg :		
Taureaux:		
C.d.p.:	2,60-3,20	(2,60-3,20)
assimilés:	2,40-2,70	(2,40-2,70)
bonne conformation	1,60-2,10	(1,60-2,10)
60%:	1,50-1,85	(1,50-1,85)
poids lourds:	1,20-1,40	(1,20-1,40)
• euro/tête:		
Vaches:		
Bonne conformation	800-950	(800-950)
1ère catégorie 45%:	550-700	(550-700)
2ème catégorie 40%:	375-475	(375-475)
de fabrication:	150-250	(150-250)
Génisses (euro/kg):		
c.d.p.:	2,50-2,85	(2,50-2,85)
Assimilées.:	2,20-2,50	(2,20-2,50)
Bonne conformation:	700-850	(700-850)
Ordinaires:	325-550	(325-550)

Stationnaire, plus facile pour le bon bétail.

CATEGORIE COMMERCE:

• euro/Tête:		
Vaches c.d.p. -5 ans:	1250-1700	(1250-1700)
Vaches c.d.p. +5 ans:	1050-1250	(1050-1250)
Bonnes vaches ordinaires:		
	600-900	(600-900)
Vaches ordinaires:	350-500	(350-500)
Génisses 2 ans:	nc	(-)
Génisses 1 an:	nc	(-)
Veaux cdp:	300-650	(300-650)
Veaux blancs bleus:	250-350	(250-350)
Veaux Bleus Holstein:	75-150	(75-150)
Veaux rouges:	60-100	(60-100)
Veaux noirs bonne qualité:	40-80	(40-80)

Veaux noirs moyenne qual.: invendables (invendables)

Stationnaire, plus facile pour le bon bétail. Veaux: stationnaire.

CINEY

9/01/2009

Nombre d'animaux exposés: 3.016. Bétail maigre et de boucherie: 2.856; 147 veaux, 13 chevaux. Prix du bétail bovin hors T.V.A. et frais de marché inclus.

a) Bétail maigre: euro/pièce:

I. Veaux:			
PN:		0-70	(0-70)
PR:		25-100	(25-100)
BBB ordinaire:		125-350	(125-350)
C.d.p. mâle:		550-700	(550-700)
C.d.p. femelle:		450-625	(450-625)
II. Génisses:			
180-250kg:	PN/PR:	200-300	(200-300)
	BBB culard:	540-740	(540-740)
250-400kg:	PN/PR:	350-450	(350-450)
	BBB culard:	850-1100	(850-1100)
400-500kg:	PN/PR:	390-590	(390-590)
	BBB culard:	1090-1390	(1090-1.390)
pleines:		1200-1800	(1200-1800)
III. Vaches:			
Moyennes, PN/PR:		400-800	(400-800)
mixtes cat.I:		700-950	(700-950)
mixtes cat. II:		900-1100	(900-1100)
C.d.p. 2 à 4 ans:		1100-2050	(1100-2050)
âgées:		950-1800	(950-1800)
IV. Taureaux:			
Ordin.:	180-250kg:	250-480	(250-480)
	250-320kg:	480-540	(480-540)
	320-370kg:	515-615	(515-615)
	370kg et +:	600-740	(600-740)
Assimil.:	180-250kg:	640-765	(640-765)
	250-320kg:	790-915	(790-915)
	320-370kg:	940-1015	(940-1015)
	370kg et +:	990-1165	(990-1165)
C.d.p.:	180-250kg:	800-950	(800-950)
	250-320kg:	950-1150	(950-1150)
	320-370kg:	1125-1225	(1125-1225)
	370kg et +:	1225-1325	(1225-1325)

b) Bétail de boucherie (prix/kg)

I. Vaches:		
Fabrication:	0,95-1,15	(0,95-1,15)
50%:	1,25-1,45	(1,25-1,45)
55%:	1,45-1,65	(1,45-1,65)
II. Taureaux:		
55%:	1,65-1,85	(1,65-1,85)
60%:	1,90-2,10	(1,90-2,10)
assimilés	2,60-2,80	(2,60-2,80)
C.d.p.	2,80-3,25	(2,80-3,25)

Stationnaire. Prochain marché le 16/01/09

NEUFCHATEAU

7/01/2009

Nombre: 130 Prix à la pièce

Vaches ordinaires:	250-600	(250-600)
Vaches p.n. et p.r.:	100-500	(150-500)
Vaches bonne conform:	350-750	(350-750)
Vaches cdp:	1000-1100	(1000-1100)
Vaches cdp âgées:	750-1000	(850-1050)
Vaches de qualité moyenne:		
	600-850	(600-850)
Vaches bonne qualité:	750-900	(750-900)
Génisses 10-18 mois:	400-500	(750-900)
Génisses cdp:	700-1000	(600-850)
Taureaux 6-10 mois:	400-500	(350-500)
Taureaux cdp:	800-1050	(800-1050)
Têteurs cdp:	700-950	(700-950)
Veaux rouges:	50-80	(70-80)
Veaux noirs-blancs:	25-60	(25-60)
Veaux blancs-bleus:	150-300	(150-240)
Veaux culs de poulain:	400-600	(400-550)
		Prix au kg
Taureaux 5 à 10 ans:	1,75-2,10	(1,75-2,00)

Commerce de début d'année stationnaire. Stationnaire dans les veaux. Prochain marché le 14/01/09.

BASTOGNE

7/01/2009

Nombre: **278**

Prix au kg:	
Taureaux ordinaires:	1,00-1,50 (1,00-1,50)
Taureaux cdp âgés:	1,60-2,10 (1,60-2,10)
Prix pièce	
Vaches ordinaires:	275-525 (275-525)
Vaches bonne confor:	525-800 (500-800)
Vaches cdp:	1000-1400 (1000-1350)
Vaches cdp âgées:	750-850 (750-850)
Génisses ordinaires:	300-600 (300-600)
Génisses cdp:	600-800 (600-800)
Taureaux cdp :	700-1000 (650-950)
Taureaux ord. 6 à 10 mois:	275-500 (275-500)
Jeunes veaux:	25-200 (25-200)

Calme. Prochain marché le 14/01/09.

ST-TROND

8/01/2009

Bovins: 101; veaux: 26.

Euro/kg:		
Génisses 56%:	1,20-1,41	(1,20-1,41)
58-60%:	1,46-2,11	(1,46-2,11)
63-65%:	2,14-2,59	(2,14-2,59)
cdp 70%:	2,96	(2,96)
Taureaux 55%:	0,98-1,23	(0,98-1,23)
60%:	1,23-1,58	(1,23-1,58)
62%:	1,77-2,03	(1,77-2,03)
assim. :	2,23-2,43	(2,23-2,43)
cdp 67%:	2,33-2,83	(2,33-2,83)
cdp extra hors marché :	3,00	(3,00)
Vaches: 50%	0,81-0,96	(0,81-0,96)
55%	1,31-1,41	(1,31-1,41)
60%:	1,61-1,86	(1,61-1,86)
Bonne conformation:	2,08-2,68	(2,08-2,68)
fabrication:	0,45-0,60	(0,45-0,60)
Euro/pièce:		
Veaux cdp extra:	675-725	(675-725)
Veaux cdp 2e cat.:	500-600	(500-600)
BBB extra:	350-400	(350-400)
BBB 2e cat.:	250-300	(250-300)
Rouges extra:	75-125	(75-125)
rouges 2e cat.:	35-75	(35-75)
noirs extra:	75-115	(75-115)
noir 2e cat.:	35-75	(35-75)
BBB génisses:	145-295	(145-295)
veaux génisses:	20-95	(20-95)

Bovins: marché fluide. Veaux: calme. Prochain marché: 15/01/09

CARCASSES DE GROS BOVINS

Sem. du 29 décembre 08 au 4 janvier 09

(Entre parenthèses, les cotations de la semaine précédente)

Taureaux de moins de deux ans		
A - S2	463,54	(463,37)
A - S3	430,41	(429,88)
A - E2	410,27	(409,92)
A - E3	378,33	(378,23)
A - U2	340,40	(340,32)
A - U3	316,16	(316,07)
A - R2	302,64	(302,74)
A - R3	273,71	(273,71)
A - O2	258,94	(258,94)
A - O3	242,15	(242,15)
Vaches		
D - R2	277,47	(278,91)
D - R3	267,87	(269,88)
D - O2	241,39	(242,72)
D - O3	236,06	(237,45)
D - O4	230,86	(232,77)
D - P2	201,28	(203,85)
D - P3	189,53	(192,97)
Génisses		
E - U2	350,00	(350,00)
E - U3	331,00	(331,00)
E - R2	285,00	(285,00)
E - R3	269,50	(269,50)

PRODUITS LAITIERS

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière

7/01/2009

Prix euro/kg

Beurre	2,28	(2,35)
Poudre de lait écrémé	1,76	(1,77)
Poudre l. écrémé alim anim	1,55	(1,55)
Poudre de lait entier	2,11	(2,18)
Gouda	3,10	(3,10)
Cheddar	2,58	(2,61)

VIANDE PORCINE

Sem. du 29 décembre 08 au 4 janvier 09

(Entre parenthèses, les cotations de la semaine précédente)

Porcelets 23kg + supp 12€		
	37,00	(48,00)
Porcs carcasses 100kg		
	129,90	(136,40)

DEINZE - VOLAILLES

7/01/2009

• Poules à bouillir:		
extra lourdes (+ 3,5 kg):	0,46-0,48	(0,46-0,48)
brunes (1,8 à 2,0 kg):	0,25-0,27	(0,24-0,26)
blanches (1,6 à 1,8 kg):	0,21-0,23	(0,20-0,22)
• Poulets à rôtir (1,8 kg):		
	0,83-0,85	(0,81-0,83)
• Lapins:	2,00	(2,20)

KRUISHOUTEM -OEUFS

13/01/2009

Prix euro/100 pces

Prix producteurs	**blancs**	**bruns**
Cat. 0: + 75 g	7,07 (7,17)	7,14 (7,29)
Cat. 1: 70 à 75	5,83 (5,93)	5,90 (6,05)
Cat. 2: 65 à 70	5,50 (5,60)	5,55 (5,70)
Cat. 3: 60 à 65	5,14 (5,24)	5,19 (5,34)
Cat. 4: 55 à 60	4,74 (4,84)	4,78 (4,93)
Cat. 5: 50 à 55	4,24 (4,34)	4,24 (4,39)
Cat. 6: 45 à 50	3,78 (3,88)	3,80 (3,95)
Cat. 7: - 45	2,66 (2,76)	2,68 (2,83)
Prix négoce		
XL + 73 g	7,57 (7,67)	7,64 (7,79)
L + 63-73 g	6,00 (6,10)	6,05 (6,20)
M + 53-63 g	5,24 (5,34)	5,28 (5,43)
S - 53 g	4,08 (4,18)	4,10 (4,25)

BRUXELLES

Sem. du 1 au 7 janvier 09

(Prix livr. usine €/tonne)

Blé panifiable	-	(132,00)
Blé fourrager	-	(129,00)
Escourgeon fourr	-	(119,00)

SYNAGRA

13/01/09

(Prix culture en €/tonne)

Prix des céréales payés aux producteurs, communiqués par l'association des négociants en céréales. Prix purement indicatifs susceptibles d'importantes variations régionales.

Ces prix sont adaptés plusieurs fois par semaine.

Blé fourrager	113,50	(110,50)
Blé meunier (1)	115,50	(112,50)
Escourgeon fourr	103,50	(101,50)
Maïs indigène	113,50	(111,50)
Maïs humide	60,50	(58,00)
(+/-€/T/% humidité)	3,00	(3,00)

(1) protéines: 12 - Zeleny: 35 - Hagberg: 220

MATIERES PREMIERES ALIMENTATION BETAIL

7/01/09

Prix par 1000kg en vrac hors TVA, départ négoce

Pulpes sèches bett. 8mm Fr	151	(155)
Luzerne 18% pellets 6mm Fr	171	(176)
Tourteau Tournesol 28% Arg	157	(155)
Tourteau colza 34% Belg	184	(172)
Tourteau soja 43% Arg	299	(289)
Tourteau soja 44% Holl	297	(285)
Tourteau soja 48% OGM contrôlé Brés	334	(318)
Tourteau soja 49% Belg	312	(296)
Tourteau lin 40% Belg	313	(317)
Glutenfeed maïs 22% EU	175	(185)
Manioc Thaïlande	-	(-)
Mélasse cannes	175	(175)

CHICAGO

6/01/2009

1ère col.: en cents/boisseau pour les céréales (1 boisseau = 27,2 kg en froment; 25,4 kg en maïs) et en $/907 kg pour le tourteau de soja; 2ème col.: en /Tonne; 3ème col.: prix de la semaine précédente en euros.

Froment	643,50	177,15	(135,00)
Maïs	427,50	126,34	(95,83)
Tourteau Soja	300,30	248,35	(210,83)

INTERNATIONAL - OLÉAGINEUX

8/01/2008

Cours des graines oléagineuses et tourteaux sur les marchés mondiaux, en $/tonne.

Soja		
Graines U.S. Cif. Rotterdam:	411	(393)
Graines Arg. Cif. Rotterdam:	382	(366)
Pellets 44,46% Arg. Cif. Rotterd.:	342	(340)
Pellets 48% Brésil Cif.Rotterdam:	348	(347)
Colza		
Graines Europe "00" Cif. Hamb:	394	(380)
Tourteaux 34% Fob Hambourg:	185	(183)
Lin		
Graines Canada Cif. Europe:	475	(485)
Tourteaux 36% Allemagne:	350	(360)

POMMES DE TERRE

6/01/2009

euro/100kg HTVA

Bintje: Marché soutenu (offre inférieure ou égale à la demande) et prix en hausse. Les usines belges sont clairement à l'achat. La période de froid modère l'offre, certains producteurs n'étant pas prêts à ouvrir leur hangar par temps de gel. L'export est peu dynamique, malgré une activité en hausse vers l'Espagne Les prix varient entre 9,40 et 10,40 € /100 kg pour le 35 mm +, fritable, livraison immédiate, hors TVA.

FEDERATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

JEUDI 15 JANVIER

SR BEAURAING-CINEY-GEDINNE : 20 h, au centre de zootechnie de Ciney. Séance d'information «AIDA, quels changements et comment obtenir les aides?» par Isabelle Jaumotte, conseillère au Service d'Etudes de la FWA

SL MOUSCRON ANTOING-LEUZE-PERUWELZ TOURNAI: à 19h45, salle Concordia, rue Provinciale, 149 à Escanaffles, élection + séance d'information: «Le guide sectoriel animal» par Alain De Bruyn, conseiller au service d'études de la FWA

MARDI 20 JANVIER

LIBRAMONT: Séance sur la régularisation des bâtiments agricoles et les conditions mazout par Isabelle Jaumotte dans le cadre des séances sur les actualités agricoles. De 19h30 à 22h30 à l'Institut Saint-Joseph de Libramont.

JEUDI 22 JANVIER

SL STAVELOT: à 20h, assemblée générale de la SL à la cafétaria du Centre sportif de Trois-Ponts. Election du comité, législation des quotas laitiers, décisions du bilan de santé et certification des exploitations pour l'autocontrôle par Alain Masure

MERCREDI 28 JANVIER

SL MARCHE NASSOGNE: à 20h, réunion d'informations à la salle Biron. «Actualités syndicales et avenir de la Pac» par Yvan Hayez, Secrétaire Général Adjoint de la FWA

MARDI 3 FEVRIER

LIBRAMONT: Séance sur le bilan de santé de la Politique Agricole Commune, les déclaration de superficie et la gestion des droits, par Alain Masure, dans le cadre des séances sur les actualités agricoles. De 19h30 à 22h30 à l'Institut Saint-Joseph de Libramont.

MERCREDI 4 FÉVRIER

FWA: ASSEMBLEE ANNUELLE dès 9h30 à l'Espace Senghor des Facultés des Sciences Agronomiques de Gembloux. Voir programme détaillé en *p1*

SAMEDI 21 FEVRIER

SL NIVELLES GENAPPE+ UAW: à 19h30, grand souper de l'agriculture à la salle communale d'Ophain. PAF 45 euros par personne (boissons comprises pour toute la soirée). Inscriptions pour le 14/02 chez O Cap 0477/908.218, E Pussemier 067/212.719 ou fax 067/220.667 ou Tegias 067/216.101 ou fax 067/220.963

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

VENDREDI 16 JANVIER

FJA TOURNAI 2: Election du nouveau comité à 20h au Café La Manille, rue de la Brasserie à 7620 Guignies

FJA EGHEZEE: Election du nouveau comité à 20h au Café des Sport, rue de la Gare à 5310 Eghezée

FJA CENTRE ARDENNE: Election du nouveau comité à 20h au Luxembourg, Rue de la Gare, 171 à 6880 Bertrix

FJA CORNESSE: Election du nouveau comité à 20h, rue Saint-Germain, 43 à 4860 Pepinster

SAMEDI 17 JANVIER

FJA SOIGNIES: Soirée du Nouveau Comité à la salle «Le Patria», Rue d'Houdeng 27 à 7070 Le Roeulx

JEUNES ELEVEURS NAMUROIS: Soirée annuelle à Saint-Germain, ferme du Grand-Manil

VENDREDI 23 JANVIER

FJA WPJ: Elections du nouveau comité à 20h à la salle communale, rue de Mellemont à Thorembais-les-Béguines

FJA TOURNAI 1: Elections du nouveau comité à 20h chez Matthieu Hovine, Rue de la Ferme du Préan, 2 à 7533 Thimougies

FJA SPRIMONT: Elections du nouveau comité à 20h au Café du Parc, rue du Centre, 16 à 4140 Sprimont

FJA CINEY: Elections du nouveau comité à 20h au Centre de Zootechnie, Avenue des Champs Elysées, 4 à 5590 Ciney

SAMEDI 24 JANVIER

FJA TOURNAI 2 : Soirée New Comity Party en la salle «Mon Village» à Molenbaix. Sono TED Concept. Entrée : 4 euros pour les membres et 6 euros pour les non-membres, possibilité de se faire membre lors de la soirée.

VENDREDI 30 JANVIER

FJA PROVINCE DE LIEGE: Séance d'étude à 20h à la salle Charlemagne de Henri-Chapelle. Pour ou contre les quotas: quel argumentaire? Voir encart.

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

JEUDI 15 JANVIER

UAW WAVRE PERWEZ MONT-SAINT-GUIBERT: 13h30 MONT ST GUIBERT à la Maison des loisirs – «Pourquoi valoriser les produits du terroir en cuisine et mettre en avant la diversification portée par les dames du monde rural?» par Bernadette Jaspart.

MARDI 20 JANVIER

UAW FLEURUS: 19h précises à LIBERCHIES à la Maison de village – «Scrapbooking» par F. Francotte (Monitice AZZA). Matériel: 2 jeux de 4 ou 5 photos de même thème, harmonie intérieure et extérieure, crayon, ciseaux + PAF 15 euros. Inscription obligatoire chez C Francotte 071/84 30 62 ou 0473/29 81 31.

UAW HERVE AUBEL VERVIERS DISON LIMBOURG: 13h30 à HENRI-CHAPELLE à la Maison de repos de Beloeil, Chaussée de Liège 47 – «L'assertivité en famille» par Fabienne Herman.

UAW ATH FRASNES LESSINES FLOBECQ CHAUVES ELLEZELLES: 13h30 à OSTICHES - «Le suivi du troupeau laitier» par le Dr Vétérinaire Gaêtan Vanacker. Contact: C Nachtergaele 068 64 50 42, B Balcaen 068/64 50 38

JEUDI 22 JANVIER

UAW ANDENNE: 13h30 à JALLET salle Les Houlottes - «Sensibilisation au don d'organes» rencontre et témoignage.

LUNDI 26 JANVIER

UAW MARCHE EN FAMENNE: 14h à MARCHE au Centre Culturel - «Les remèdes floraux de Bach».

MARDI 27 JANVIER

UAW SENEFFE ET FONTAINE L'EVEQUE: 13H30 à TERVUREN chez De Kimse – «Cours de boulangerie et de pâtisserie» . Possibilité de covoiturage. Rens. et inscription chez M-C Detroz : 067/87 71 60

UAW PROVINCE DE NAMUR: 13H30 à GEMBLOUX salle 3 dans les nouveaux locaux de la FWA. Assemblée provincialeélargie «Aie! Mon dos»par Samuel Coibion suivi du goûter des reines. Réservation: Myriam Lambillon 0497/57 71 32 ou Léna Herbiet 081/41 12 88

UAW MOUSCRON CELLES ESTAIMPUIS MONT DE L'ENCLUS PECQ: 20h à DOTTIGNIES à la Ferme des jeunes : «Pour oublier la grisaille: comment se maquiller ?» par Ch Ducatillon. Inscription nécessaire chez Francine Nuttin 0494/13 80 10.

DIVERS

JEUDI 15 JANVIER

SOIGNIES-ENGHIEN: Journée d'étude à Tirlemont organisée par les Comices de Soignies Enghien Braine et Le Roeulx et Hainaut Développement. Visite des installations et présentation des équipements pour la mise en place des essais. 10 h départ place de Hoves-10 h 20 Soignies Place Verte (parking de la poste)-10 h 40 Grand place de Braine le Comte. Infos: 0475/562298.

SENEFFE: à 20h à la salle de l'Administration Communale, rue Lintermans: Utilisation des produits phytopharmaceutiques: législations actuelles et perspectives d'avenir; Gestion des produits périmés et des emballages vides. Organisé par la DGARNE de Thuin

VENDREDI 16 JANVIER

MONTIGNIES-LEZ-LENS: à 19h30 à l'ancienne école maternelle, rue des écoles, assemblée générale + Actualités + repas du comice de Lens

SAMEDI 17 JANVIER

LIBRAMONT: à partir de 9h30 au hall Walexpo, marché-concours de bétail d'élevage de race BBB organisé par l'APEDB du Luxembourg

MARDI 20 JANVIER

CARLSBOURG: à 13h30 à l'Institut Saint Joseph, avenue Tagnon, Assemblée générale + Bilan de santé de la PAC + La Route du Poisson + Actualité de la circonscription organisé par le comice de la Semois Ardennaise en collaboration avec l'Association des Vétérinaires de la Province du Luxembourg + DGA +Institut Saint-Joseph

THUIN: à 20h, aux Caves de la Source, Route d'Anderlues, 55. «Conditionnalité: Plan de Gestion Durable de l'Azote (PGDA) – Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) – Problématique des hydrocarbures» par Christel Houtet de Nitrawal

ANTOING: à 20h au Foyer socio-culturel et sportif, rue du Burg,23) «Mares agricoles et bétail» par Philippe Collard, Vétérinaire. Infos: 069/77.98.70. Organisé par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

REMOUCHAMPS: à 9h45, 23è journée d'étude au centre récréatif. «Demain, quel prix pour notre lait?». Organisée par le Comice et les Associations des éleveurs d'Ourthe-Amblève et de Theux-Verviers, la Dir du Développement et de la Vulgarisation de la DGRNA. Info 0477/967.092

MITTWOCH, DEN 21. JANUAR

BÜLLINGEN: um 20 Uhr 15, Studienversammlung der STUDIENRING AGROKLUB bei Herr Schneider Elmar - Honsfeld 5a. Themen: Wasseraufbereitung durch Herrn Wolfgang Knipper von der Firma Envirolyte und Verschiedenes. Es ergehen persönliche Einladungen.

VENDREDI 23 JANVIER

SAINT LEGER: à 19h30 au Cadichon, 69 rue de Warcoing, réunion annuelle de l'Alliance betteravière de Dottignies. Thème: L'avenir de la betterave dans le contexte international avec MM Sneessens et Coudyzer.

SAMEDI 24 JANVIER

CINEY: à partir de 9h30 au hall Ciney-expo, concours-foire de bétail d'élevage de race BBB organisé par l'APEDB de Namur

MARDI 27 JANVIER

NEUFCHÂTEAU: à 19h30 la salle « la Cinse » au marché couvert, assemblée Générale du Comice de Neufchâteau + «Fertilisation raisonnée en prairies» par David Knoden + «Résultats des analyses de sols organisées par le comice» par Richard Lambert

ANTOING: à 20h au Foyer socio-culturel et sportif, rue du Burg, 23, réunion organisée par le Parc naturel des Plaines de l'Escaut. Thème: «Nitrates dans les sols: résultats des APL 2008 et intérêts des différentes CIPAN» par David Dos Santos, Nitrawal.

DU 26 FEVRIER AU 1 MARS

OBERBAYERN: Les éleveurs de la race bovine Fleckvieh organisent un voyage d'étude à Oberbayern en Allemagne. Visite de plusieurs élevages et d'une criée Fleckvieh à Traunstein. Informations et inscriptions (au plus tard pour le 20 janvier): Rainer Lentz à Schoppen, Tel. 080/881510 ou 0495/108297 (après 19h)

OBERBAYERN: die Ostbelgischen Fleckviehzüchter organisieren eine Studienfahrt nach Oberbayern. Auf dem mehrtätigen Programm steht die Besichtigung Fleckviehzuchtbetriebe und dem der Zuchtauktion in Traunstein. Anmeldungen und Informationen (bis zum 22. Januar) bei R. Lentz, Schoppen, Tel. 080/881510 oder 0495/108297 (nach 19h)

Cours de phytopharmacie
en vue d'obtenir l'agrégation
à Libramont
par la Fédération des Jeunes Agriculteurs
Intéressé ? Contacter Céline Lemaire
au 081/627.423

La FJA de Soignies
A le plaisir de vous inviter
le 17 janvier 2009 à sa soirée du Nouveau Comité
à la salle « Le Patria »
Rue d'Houdeng 27 à 7070 Le Roeulx

LIBRAMONT • HALL WALEXPO
SAMEDI 17 JANVIER 2009
L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ELEVEURS ET DETENTEURS DE BETAIL BOVIN
organise son
55ème MARCHÉ - CONCOURS DE JEUNE BETAIL D'ELEVAGE DE LA RACE BLANC-BLEU BELGE
ENTRÉE GRATUITE à partir de 9H30 ENTRÉE GRATUITE
Un grand nombre d'animaux des meilleures exploitations de la province
DU CHOIX … DE LA QUALITE … DE LA RUSTICITE …
Venez assister nombreux au prochain Marché-Concours dans le confort et l'ambiance chaleureuse du hall WALEXPO
LIBRAMONT SERA VOTRE LIEU DE RENDEZ-VOUS !
Nos partenaires
awe · SPRL AGRO P.E.S. Equipement d'étables · Aliments Talbot · Crédit Agricole
99985622/0309PLC crt

GRAND CONCOURS FOIRE DE BETAIL B.B.B.
dans le HALL CINEY-EXPO le samedi 24 JANVIER 2009 dès 9h30
VENEZ APPRECIER LE CONFORT
ET L'AMBIANCE CHALEUREUSE DE CINEY-EXPO.
du choix,… de la qualité,… un rendez-vous à ne pas manquer.
Ciney expo · Crédit Agricole · scam · awe

GJEN
SOIREE ANNUELLE
DU GROUPEMENT DES JEUNES ELEVEURS NAMUROIS
Samedi 17 janvier 2009
FERME DU GRAND MANIL ST GERMAIN
99985636/0309PLC crt

NOUS EVALUONS VOS TERRAINS EN VUE DE LOTISSEMENTS
☞ ETUDES A NOS FRAIS
☞ CONFIDENCE ASSUREE
Rue Minerve, 2 - 1930 Zaventem
GSM: 0495/50.67.68
Danneels
99985626/0309PLC crt

MATERIEL

A v. 25 trémies engrais porcs larg 45cm Eternit, bac et sucette inox. Cherche refroidisseur lait +/- 500L à eau glacée. Tél. 0479/435.656 ou 087/446.231 (2154)

A v. tracteurs International 45-120cv pièces d'occasion conces Case IH. Jo Smeets Moelingen. Tél. 0475/548.791 (2172)

A v. MB Deutz-Fahr 4060 HTS balance 1998; rouleau Dalbo 6m semi-porté hyd; vibroculteur 4,5m hyd + double rouleau; charrue Steeno 4 socs + Huard 5 socs 3200 Eur; andaineur Lely 4,20m 11 bras 2700 Eur; semoir tank 6 rangs 200 Eur; bras débroussailleur Rousseau 5500 Eur. Jadoul B Grez Doiceau Tél. 010/844.864 (009)

A v. pulvé Vicon porté 800L 16m quadrijets relev hydrau en très b état cse dbl emploi. Tél. 0473/746.812 (019)

A v. MF 3060E new motor 1700h 4x4 charg Agram HM66 bac multi grif fumier new pomp hyd new pneu CT ok 16500 Eur. Tél. 0477/693.671 (010)

A v. pulv Delvano 1100L 21m DPA 4 jets ramasseur et monte petits ballots ch voiles r arr int 1055xl. Tél. 0475/304.553 (011)

A v. Valtra N111HE 700h démo; tonneau à lisier 10000L Ipsam; désileuse distributrice 4m3 Belair+ Jantil pailleuse état nf; pneu 16,9x38+18,4x38 NF 28,3x26 roue 600/60-22,5 10 tr+ 1400x20 etc; rabot de prairie 6m. tél. 060/455.525 (012)

A v. salle de traite 2x2 épis Westphalia complète nouvelles griffes lavage automatique Circomat, alimentateurs, 50 colliers émetteur-récepteur; désileuse distributrice surelevage 1,8m3 avec tapis et bras désileur commande hydraulique marque Samas bon état fonctionne. Tél. 0479/540.326 (023)

A v. Case MX110 pneu Michelin 6500h en très bon état. Cherche 5ème soc charrue Steeno H125. Tél. 0476/402.435 (027)

A v. épandeur à fumier JF av 6000 essieu tandem volet hydraulique frein hydr avancement hydr très bon état; rem 6mx2,5m; trémie veaux 500kg Jourdain ét neuf. Tél. 0497/767.151 (044)

A v. faucheuse de refus Maletti 2m35. Tél. 0497/767.151 (045)

A v. salle de traite Packo 2x4 épi année 1991 2000 Eur; effeuilleuse Gilles R22 1000 Eur nouv fléau. Tél. 069/455.291 (051)

A v. bac distributeur Huppe avant G et D + griffe L 2m nettoyeur Lama 1m de L. Tél. 0477/803.626 (058)

A v. pl Monosem maïs 8 rgs; 2 pneus Mich 600-65-34; charrue Steeno 5S H125 Vogel Noot 5S. Tél. 0495/775.744 (060)

A v. ton à lisier Ipsam 5100L av vanne hyd et latte + cardan grand angle + éclai et tuyau 150mm en très bon état. Tél. 0494/768.638 (077)

A v. 2 essieux de semi pneu 385/65R22.5 160K SP242 1000 Eur les deux. Tél. 060/512.481 (061)

A v. charrue Huard 4 socs sécurité crochets grd dégagement entre corps + roue. Tél. 0495/246.487 (072)

A v. tract D. Brown 68 en BE + papiers; tract Ford; cages mise bas en galvanisé; barrières pr porcs en biomaîtrisée 6x5m + poteau à crique; 8x3m de rouleaux brasserie; vis alim pr porcs 25m. Tél. 0495/624.679 (073)

A v. collier aut pour étable entravée; combiné de semis rotative + semoir rel hydr bon état. (067) Tél. 0475/975.116 (075)

A v. désileuse distri à bac basculant tapis chaîne plate n°1600 Robert en fonctionnement. Tél. 0494/289.645 (076)

A v. aplatisseur marque Hafer Boy allemand très silencieux sur pied pcv servi pour avoine orge etc 5,5 ch 380v modèle compact 1500 Eur. Tél. 0496/650.565 (079)

A v. bétaillère 2mx4m bon état barrière latérale derrière avec ressort; lame moissonneuse 3m60 Deutz 1202. Tél. 0474/504.361 (081)

A v. épandeur fumier Knapick 8T; hausse ensilage. Tél. 082/744.197 (982)

MATERIEL (CHERCHE)

Tract Ford tts séries, MF séries 100 et 200, Fiat 65-66 à 80-66, 115-90 à 180-90, Deutz 6806, 6807, 7206, 7207; mois-bat New Holland 1540 à 1550 S, 8070: tractopelles MF 50B + HX, Case 580; pelles Poclain et

ABATTOIR VIRTON
Boucherie sprl PIERRARD Albert
Route d'Arlon • 6760 VIRTON • 0495/52.06.44
Place de la Foire, 5 • 6840 NEUFCHATEAU • 061/27.79.27
ABATTAGE + DÉCOUPE DE VOS BÊTES
(boeuf, porc, agneau)
> Travail effectué par des professionnels dans des locaux adaptés sur le site de l'abattoir.
> Pas de déchets à éliminer.
> Pas de nettoyage à la maison.
> Possibilité de préparations diverses avec vos hachés.
> Pas de soucis administratif ou fiscal.
Pour 2009, notre équipe s'agrandit
DONC NOUS POUVONS ABATTRE ET DÉCOUPER PLUS!
DÉCOUPES SUR RENDEZ-VOUS:
0495/52.06.44
99985620/0309PLC crt

VAN DER VEN
PROFESSIONEEL IN VLOERTECHNIEK
SOLS SYNTHETIQUES
pour la salle de traite
en 3 couches
antidérapant
aussi en rénovation
entre deux traites
MURS
peinture à base d'époxy
sur murs cimentés
ou dalles préfabriquées
RENOVATION
MANGEOIRES USEES
Pour plus d'informations:
VAN DER VEN WALLONIE
Luc CORSTJENS
0486/33.15.96
e-mail: luc.corstjens@tiscali.be

PULVERISATEURS
M.BEYNE
Bertrand Messiaen
MJMB Services sprl
6, rue des Anglais
B -7608 WIERS
tél. 069 34.43.71
fax 069 34.52.66
gsm 0475 58.27.87
e-mail: bertrand.messiaen@beyne.be
99985627/0309PLC crt

- Drèches normales 22-24% MS
- Drèche surpressées 26-28% MS
- Amigold Glutenfeed de maïs 42-44% MS
- Pelures pommes de terre (couv. silos) 15-17% MS
- Pulpes de siroperie pour le Pays de Herve
SPRL SPRONCK - 04/377.11.50
SOUMAGNE
REVENDEUR BEUKER - SODREPE
99985625/0309PLC crt

Pour compte clients & propre
Tracteurs
John Deere: 3050 - 3650 - 6600 - 6800 - 6910TLS - 6910S TLS (2) - 7700 - 7800 - 7530 - 7730 - 7930
Case: 956XL - 2130 + charg (fruitier)
Renault: 110-54
Same: Saturno
Fendt: 514 LSA
Moissonneuses
John Deere: 2266 - 2266extra - 2266HM - 9580i WTS '06 - 9660i WTS HM - T560 '08 - T660 - T670
Machines à betteraves
Moreau: arracheuse-effeuil. Lectra 4005 V2
Gilles: débardeuse RB200 & 200S - arrach. AS47
Dewulf: débardeuses 6000T et 7000
Divers
Charrue Kuhn Master 120 4S - combinés Kuhn / Accord, Pegoraro+Nodet, Amazone KG301 + semoir RPD, Lemken+Rabewerk Zirkon9/400 + semoir 4m, Falc+Accord à disques 4m repliable parf. état - rotatives Eberhart 3m, Frandent 3m - semoirs Nodet GC 25 rgs, Accord Monopill SE 45/50- faucheuse Kverneland FC330 - benne Vigneron 3 essieux
CUYCKENS
Tout matériel agricole
concess. officiel JOHN DEERE
rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS
Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58
www.cuyckens.com
info@cuyckens.be

PENSEZ SOUPLEMENT VOS STOCKAGES
Lisiers et jus de purin + Engrais liquides.
Eaux pluviales, blanches, vertes, brunes, etc.
CITERNES SOUPLES JUSQU'À 500M³ Mises aux normes
99985576/5008 PLC JHT
EUFOR INTER
S.P.R.L.
Am Hertogenwald, 7
B-4700 EUPEN
Tél.:
087/63.23.00
Fax:
087/63.23.01
www.euforinter.be
info@euforinter.be
LABARONNE
CITAF®
Ingénierie de la Citerne Souple

Au service de l'agriculture depuis 1963
Distributeur Officiel : !!! Le service est notre force !!!
CLAAS FENDT JS AMAZONE DELVANO JEKO ROBERT FABAUD KRONE JOSKIN KUHN KONGSKILDE AGRISEM KÄRCHER GRIMME sulky elf
Christophe Verscheure : Conseiller commercial, technicien, responsable pièces détachées
069 / 775.125 ou 0474 / 214.810
carlier.agri.atelier@skynet.be
Action spéciale morte saison jusqu'au 28 février 2008, n'hésitez pas renseignez vous
Nous serons présent aux journées internationales de l'élevage et de l'agriculture à Tournai les 31/01 et 1/02
CARLIER M. & FILS S.A. Agri
Neuve Chaussée, 92 – 7600 Péruwelz – 069 / 775.125 – www.carlier-m.com

Votre semaine Météo en un clin d'oeil
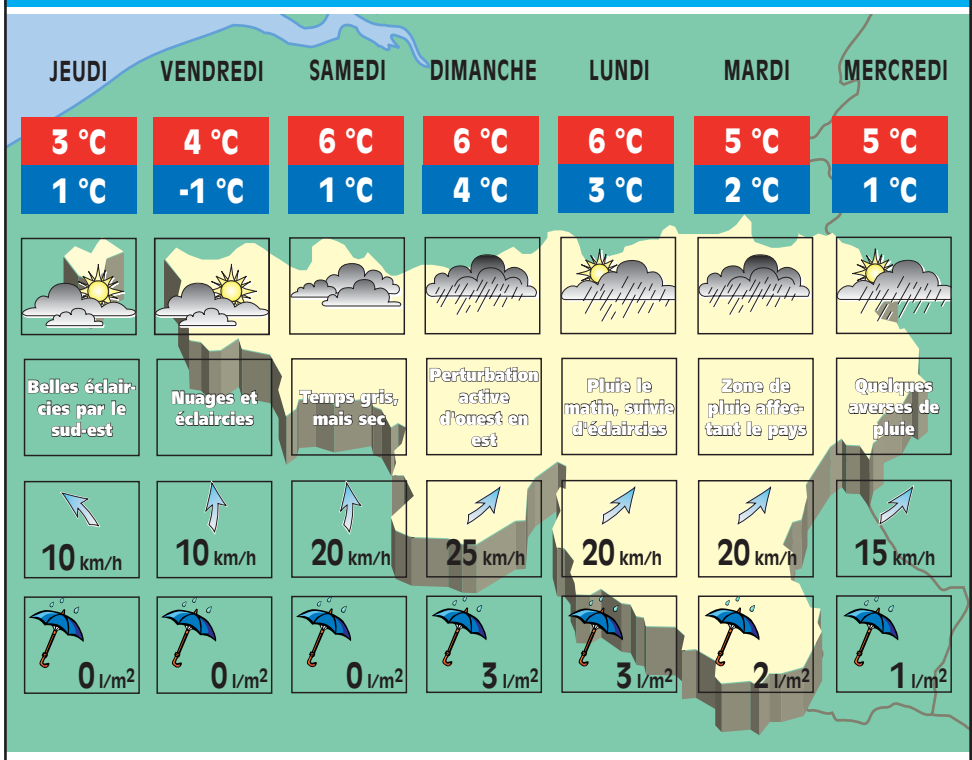
JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE LUNDI MARDI MERCREDI
3 °C 4 °C 6 °C 6 °C 6 °C 5 °C 5 °C
1 °C -1 °C 1 °C 4 °C 3 °C 2 °C 1 °C
Belles éclaircies par le sud-est
Nuages et éclaircies
Temps gris, mais sec
Perturbation active d'ouest en est
Pluie le matin, suivie d'éclaircies
Zone de pluie affectant le pays
Quelques averses de pluie
10 km/h 10 km/h 20 km/h 25 km/h 20 km/h 20 km/h 15 km/h
0 l/m² 0 l/m² 0 l/m² 3 l/m² 3 l/m² 2 l/m² 1 l/m²
Pour obtenir des prévisions plus détaillées, actualisées et adaptées à votre région, composez le :
MeteoServices
A MeteoGroup Company
INFO PHONE 0900/35.936
(0,45 Euro la min)

Hitachi; bull Volvo et Cat. (aussi en panne ou brûlé). Tél. 011/37.60.73.-0496/38.72.22. (1490a)

Cherche toutes machines agricoles occasion: tracteurs, moiss-batt, presses, charrues, semoirs, etc. Tél. 0048/501456753 (2031)

Cherche Inter 423 pour pièces ou roulant même sans papier. Tél. 0496/727.702 après 20h (057)

Ch tank lait rect 800-900L det direct et vanne pour sortie tank possédant un filet diam 75mm. Tél. 0474/722.981 (059)

BOVINS

Achète vaches Jersey pleines ou vêlées. Tél. 0477/685.468 (001)

A v. vaches allait pleines pour janv 2009. 2 Blanc+1 Bleue année naiss 2006 Fourons près Visé. Tél. 0472/809.217 (028)

A v. cse cess gén pleines BBB vêlage déb févr à mars, ttes insém et ptes gén BBB de 6 mois à 1 an. Tél. 0477/415.035 (048)

A v. taur BBB insc de 15 à 24m pour la saillie hors origine. Tél. 0497/793.315 (062)

A v. cse cess 2 génisses PHN filles Hanno à terme 30-1. 1-5; refroid Alfa Laval 3000L. Tél. 0473/660.312 (071)

A v. génisses avec veau Limousines; génisses et taureaux de 6 à 12 mois. Tél. 0495/624.679 (074)

A v. génisses BBB inscrites prêtes à la saillie cause surnombre. Tél. 061/511.921 le soir (080)

A v. tx BB 15 20 mois orig divers gros format région 061. tél. 0495/367.358 (083)

AUTRES ANIMAUX

A v. cse cess 120 brebis Suffo pleines; 90 Texel français béliers; prend bêtes pension. Tél. 084/477.699 soir (2157)

A v. poules pondeuses plein air 10+1 gratuite 25 Eur les 10. Tél. 071/655.292 ou 0475/534.576 (043)

FOURRAGES

A v. drêches de brasserie. Préat Montignies-le-Til. agréation GMP 04-047. Tél. 071/56.18.82. - 0475/43.96.71. (384A)

A v. ballots préf 80-90 foin récolte 2008 très bonne qualité. Tél. 0497/415.345 (046)

A v. betteraves F 100T; foin; nettoyeur haute pression; cuve 6000L sur roue avec abreuvoir. Tél. 0476/331.357 (052)

IMMOBILIER

Immo terroir Hottonnais, cherche pr clients bel et holl, fermes prairies terres bois. Rens. Tél. 084/46.76.74. - Fax 084/46.76.75. (273a)

A donner bricaillons-terre de remblais région Wavre-Gembloux transport possible. Tél. 0475/446.849 (2182)

Ch terre env 10 ares max 18km ou minutes Walcourt Club Immobilier 02/366.94.96 (035)

Ch ferme(tte) min 3 ch évent à rénover av gd jard ou pâture sit agr max 30km Nivelles budg élevé Club Immobilier 02/366.94.96 (036)

Ch terre env 10 ares max 18km ou minutes Walcourt Club Immobilier 02/366.94.96 (035)

Ch ferme(tte) min 3 ch évent à rénover av gd jard ou pâture sit agr max 30km Nivelles budg élevé Club Immobilier 02/366.94.96 (036)

DIVERS

Cherche droits vaches allaitantes. Tél. 0474/139.856 (008)

Liq p haie: thuya 2m=18 Eur, 1m70=13; 1m25=6, 1m= 4,50, 80cm=3, 60cm=2; cyp bleu 1m50=8, 1m25=5; laurier 1m20=5, 1m50=8, 2m=15; if 70cm=3,50; Leyland 1m40=5; hêtre rouge/vert àpd ½ Eur; houx 1m50; buis, aubépine, prunel, charme, ligust, haie fleurie, couvre-sols, etc. Tél. 0495/871.190 (020)

A v. quota vaches allaitantes. Cherche silo polyester 6-10t. Tél. 0476/497.733 (055)

Cherche 30 droits quotas vaches allaitantes à acheter. Tél. 080/548.341 après 19h (056)

A v. réservoir à mazout 2500L en 4mm épais en très bon état; compresseur à air 300L triphasé 380v en très bon état. Tél. 0494/768.638 (078)

A v. 15 prim vaches allait; silo polyest 3t; tri benne camion; Vicon pendul 600L à réparer. Tél. 061/288.463 (053)

EMPLOIS

Rég Leuze Ht cherche ouvrier agr indépendant bétail 4 h par jour. Tél. 0475/248.165 (032)

TRIBUNE AGRICOLE

Sur La Première le 20 janvier après le flash de 20h

Bernard Decock fera le point sur la nouvelle réglementation en matière de produits phytopharmaceutiques

WEIDEMANN année 2008 machine de démonstration 35 ch
FENDT 716 année 2005
M.F. 6485 année 2008
Avec garantie - prix intéressants
THOMMEN-SCHWALL
www.thommenschwall.com
Tél. 080/22.72.61

MARIAGE
NOMBREUSES PERSONNES SEULES ts âges (18-88 ans) cherchent RELATIONS SERIEUSES pour vie à 2 avec Belges du monde rural et de toutes régions. Demandez vite la passionnante brochure expliquant comment entrer en contact.
Tél. 00 332 98 55 33 96
CIA
5, rue Goy AA - 29337 - QUIMPER (France)
Ecrivez: c'est gratuit! et sans engagement!
www.cia-unions-chretiennes.be

Pour des meilleures performances de votre bétail
BEUKER SODREPE
vous propose
- Drèches normales 20-22% MS riche en protéine
- Drèches surpressées 26-28% MS riche en protéine
- Amygold Gluten feed.de Maïs 40-42% MS riche en énergie
- Pelures pommes de terre 15-17% MS riche en amidon
- Beukoplus Gluten de froment 88-90% MS riche en énergie
- Tarweferm Aliments-liquide 18-20% MS riche en protéine
- Pulpes Surpressées de Chicorées 25% m.s. riche en énergie
Vente et renseignements (Wallonie) Hervé COLLET
SENONCHAMPS 19, 6600 Bastogne - Tél.061/21.39.35 GSM: 0495/60.05.05

0486/34 58 57
Patte et Sol
Pascal Hocq

Ets TOUSSAINT sprl
5330 ASSESSE
Tél 083/65 53 15
www.ets-toussaint.be
A vendre
* 1 JD 6530 TLS Autoquad 1950 h
* 1 JD 6820 TLS Autopower 3000 h
* 1 JD 7720 TLS relevage avant 2150 h
* 1 JD 7710 TLS PQ+ 2002
* 1 JD 8100 powershift 1995
* 1 JD 6910 relevage & pdf avt
* 1 JD 6310 PQ +TLS airco 2001
* 1 JD 6400 PowerQuad 1993
* 1 JD 7800 PowerQuad 1996
* 1 JD 3040 SG2 4x4
* 1 JD 4650 8000 h
* 1 JD 4230 pour pièces
* 1 Fiat Winner F120 4x4 5500h
* 1 chargeur JD 631 pour JD 6000 4 cyl
* 1 faucheuse-condit. Pöttinger 2m75 '08
* 1 bull articulé (4000 h) 1991
* 1 ébouseuse Rasquin 4m40
* 1 semoir 6 rgs bett. Monosem + micro
* 1 plateau 4 roues 1m70/4m30
* Accessoires divers pour télescopique
* Télescopiques et mini-pelles JCB
* Pirouettes et andaineurs Pöttinger
* mélangeuse R.M.H.

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 DARION
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49
Occasion
Benne Duchesne 14T dble essieu
Bennes Vigneron 18T (2x) 7m20 long
roues Michelin 24x20.5 - 8T (1x)
2 roues complètes 10 trous
600/55/22.5 Alliance état neuf
Charrue Vogel & Noot 4 socs + roue
Rotative Pegoraro 4m + relev. hydr.
Semoir à disques Sulky Compact Master 25
Rotative Pöttinger 3m + semoir à disques Kuhn état imp. ttes options
Relevage frontal pr JD 3650 ou autre
1 remorque dble essieux 2t 4m/2m
Matériel neuf de stock
- Faneuses Frandent 6m et 5m
- Andaineurs Frandent RA 350 9 bras
- Herses rotatives Frandent 3m, 5m repliable, 1,50m rouleau grillagé
Matériel de travail du sol AGRIGNIA : Bic, vibroculteur, croskillette simple et double rangée, tasse avant, rouleau porté ou semi-porté, décompacteur...
TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

VOTRE BÉTON AU PRIX HIVER
Consultez-nous
• Cuves à lisier
• Dalles Fumier
• Silo
• Remplissage de bloc de coffrage
Pour devis et information GRATUITE!!!
Contact CC System
Tél. 0493 190 300
99985635/0309PLC crt

Les établissements GENIN AGRICOLE s.a.
Chaussée de Charleroi 100 C
5070 Fosses-la-Ville
Tél. 071 71 10 20
Fax : 071 71 36 65
infogenin@skynet.be
EN PRIMEUR: nouvelle gamme MF
EN PRIMEUR: JCB FASTRAC 7230
vous invitent cordialement à leurs journées anniversaires
« Spéciales 50 ans »
1958
2008
Samedi 24 JANVIER
Dimanche 25 JANVIER
Lundi 26 JANVIER
AU PROGRAMME:
• 50 ans d'histoire sur l'évolution du machinisme agricole!
• Découverte des ancêtres et des nouveautés de nos fournisseurs!
Nos partenaires:
Fendt, Bélair, JCB, McCormick, Trelleborg, Krone, Sulky, Hardi, Rauch, Michelin, Yamaha, Grimme, elf, Total, Lemken, Evrard, Quicke, Monosem, Joskin, Massey Ferguson, Rabaud, Riman, SMS, Strautmann, breviglieri
Imprimerie Donveux • Metlet • 07/ 74 45 06
99985619/0309PLC crt

pleinchamp Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie FWA

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles.

Rubrique :

Forfait 3 lignes
6 €
7,50 €
9,00 €
10,50 €
12,00 €
13,50 €

Par ligne supplémentaire 1,50 €
cadre + 1,50 €
Montant €
Nombre de parution(s): X
€
Réponse au bureau du journal 4,00 €
Facture 2,50 €
Total : €

Nom : Prénom :
Rue : n°
Code postal : Localité :
Téléphone :
TVA (si facture) : Date et signature :

Comment payer?
Anticipativement:
☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.
☐ par virement libellé au compte 103-0118800-43 (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

Concours-foire provincial de **Wavre**

Entre les fêtes de fin d'année, l'A.P.E.D.B. du Brabant Wallon a lancé au Hall Manifagri de Wavre le premier rendez-vous des cinq concours-foire 2009 de Wallonie. Comme chaque année, elle invite les éleveurs du Nord Brabant et du Limbourg mais à l'exception des Dedobbeleer et Willems, ces derniers ont décliné l'invitation. Du côté des éleveurs brabançons, beaucoup brillent toujours par leur absence .

Long-Pré

L'édition 2008, avec des séries et des championnats clairsemés, est caractérisée par des doublés de 1er prix pour les De Bleecker –De Cnop Maria de Céroux , Van Parys-Moers P. de Ophain , Dedobbeleer J. & Ph. de Pepingen et même un triplé de 1er prix pour Christiaens M. de Baulers .

Un concours où sont apparues des faiblesses d' aplombs et d'avant-main ce qui facilita le positionnement des concurrents par les juges .

Doublé de championnat pour Michel Christiaens & Dedobbeleer J.et Ph.

Si l'élevage du Bon Air à Michel Christiaens était des plus présent, il fut surtout des plus percutant par ses résultats peaufinés selon la formule des trios en 3 premiers + 1 troisième = 4 trios sur 6 présences ponctués des championnats des jeunes taureaux (Interdit du Bon Air) et des jeunes génisses (Harde du Bon Air), la bête du concours-foire.

Quant à l'élevage de Trop à Dedobbeleer, l'un des deux représentants néerlandophones , ses résultats se traduisent dans la formule 2 premiers + 1 deuxième + 1 troisième = 4 trios parmi les 6 présences couronnés des championnats des taureaux âgés, Anthracite du Tilleul né chez Marc Wautelet, et des génisses âgées, Davina de Trop .

Un championnat pour Patrick Van Parys

L'élevage du Mont place ses 4 présences parmi les trios de tête selon 2 premiers +1 deuxième + 1 troisième ce tout renforcé par le championnat des taureaux d'âge moyen, Héron du Mont face au seul concurrent son compagnon d'élevage Ingénieux du Mont .

Et les autres éleveurs?

L'élevage du Moulin de Souveraine à Jean-Marie Kest revient de belle manière en se plaçant en 1 premier +2 deuxième +1 troisième = 4 trios sur 6 présences réparties en 2 produits propres, 2 associées avec l'élevage de Valduc à Bernard Lamblot et 2 mutées de l'élevage de Revogne à Joseph Olix.

L'élevage de Céroux à De Bleecker épse De Cnop réalise un sans faute par son doublé de premier prix.

Les élevages van de Bremberg à Willems et du Golard à Delvigne remportent un premier prix chez les taureaux

Quant à l'élevage du Ponceau à José Flabat, c'est le Poulidor du jour avec trois 2ème place parmi les 4 présences .

Primipares de 35 à 38 mois: série de la championne
Davina de Trop (Dafydd) à Dedobbeleer J. & Ph. Pepingem
Graphologie ET du Ponceau (Occupant)
à Flabat José, Thorembais-St-Trond

Génisses de 14 à 15 mois: série de la championne
Harde du Bon Air (Flash) à Christiaens Michel, Baulers
Heure de Valduc (Germinal) à Kest J._M. & Lamblot B., Jodoigne
Hermione du Bon Air (Flash) à Christiaens Michel, Baulers

Taureaux de 7 à 9 mois: série du champion
Interdit du Bon Air (Germinal) à Christiaens Michel, Baulers
Duvel van de Bremberg (Eternel) à Willems A.& B., St-Joris-Winge
Imposant du Mont (Harisson) à Van Parys Patrick, Ophain

Champion des taureaux âgés
Anthracite du Tilleul, 27 mois (Davidson x Radar)
à Dedobbeleer J. & Ph., Pepingem

Taureaux de 13 à15 mois: série du champion
Héron du Mont (Ogival) à Van Parys Patrick, Ophain
Héros de Trop (Zidane) à Dedobbeleer J. & Ph., Pepingen
7404 de Trop (Empire D'Ochain) à idem

Taureaux de 9 ½ mois
Dodge van de Bremberg (Wellington) à Willems A.&B., St-Joris-W.
Ibis du Mont (Embargo) à Van Parys Patrick, Ophain
Instit d'Hanotelet (Nocturne) à De Coene B.&AL., Lasne-Chap.-St.

Taureaux de 10 mois
Ingénieux du Mont (Embargo) à Van Parys Patrick, Ophain
Iguane de Petit Rosière (Empire) à Tits Agnès, Petit-Rosière
Iceberg de Petit Rosière (Rocky) à idem

Taureaux de 21 mois
Hébreu du Golard (Equateur) à Delvigne Chr. & G., Marilles
Haras du Golard (Equateur) à idem

pleinchamp

• CHAUSSÉE DE NAMUR, 47 B-5030 GEMBLOUX
• TÉL. : 081/60.00.60 • FAX: 081/60.04.46
• E-MAIL: pleinchamp@fwa.be

Organe de presse hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Rédaction : Richard Cydzik, Esteban Jaime, Bernard Kersten,
Abonnement : Martine Dewez
Editeur responsable: Jean-Pierre Champagne, secrétaire général
Tirage : 30.000 exemplaires distribués dans toutes les fermes de Wallonie
Imprimerie: Centre d'impression de Rhisnes
Prépress: Passe-Partout